

Où aller dans nos régions

BAS ST-LAURENT

Rivière-du-Loup: Exposition **UNE REGION DE REGARDS**, oeuvre de cinq artistes: peinture, batik, illustrations, photos et gravures, jusqu'au 1er septembre. Tous les jours de 10h à 17h. Musée du Bas-Saint-Laurent, 300 rue St-Pierre.

Rivière-du-Loup: Exposition d'oeuvres de peintres amateurs et comptoir d'artisanat à **"LA TOUR-BIERRE"**, située rue Fraser, face à la rue St-Pierre, ouvert tous les jours de 10h à 22h, jusqu'au 22 août. Présentée par l'Atelier des arts du Grand Portage Inc.

Rivière-du-Loup: Exposition des huiles de **GUY PAQUET** et de **RENE RICHARD** ainsi que les multiples de **J.P. LEMIEUX** dans la petite salle d'essai de la galerie d'art de Goéland, 460, rue Lafontaine. Du mar. au dim. 13h30 à 17h. et jeu., vend. soir 19h à 21h. Se terminera le 30 juillet.

BEAUCÉ

St-Georges: Exposition temporaire, **"LES TRAVAUX FEMININS"**, "La galerie des Anciens", et **"LE CENTENAIRE DE L'ARRIVEE DES SOEURS DU BON PASTEUR A SAINT-GEORGES"**, ouv. sur sem. 10h à 16h30 et fin de sem. de 13h à 21h. Relâche le lundi. Au musée Mécatigan, 1690, 1ère avenue ouest, Inf.: 227-1124. Se termine le 2 août.

St-Evariste: Exposition **COLLECTION PERMANENTE**, salle Napoléon-Bolduc. Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la semaine.

St-Eldéar: **L'OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE** du Mont Mégantic, ouvert tous les jours à compter de 14h et le samedi soir est à la disposition des visiteurs pour leur démontrer le fonctionnement des instruments et leur faire voir les astres si le ciel est clair. Egalement projection de films adaptés aux circonstances. Réservations ou renseignements: (819)888-2822. Entrée libre.

St-Georges: **FESTIVAL WESTERN DE LA CHAUDIERE** à Hantonville (école Beaudoin). Ouverture ce soir. Sam., tire de chevaux et souper au bœuf braisé. Dim., messe western, déjeuner du cow-boy, parade, différents concours. Lun. au jeudi, concours, tire d'hommes, tir au revolver, rodeo.

BOIS-FRANCS

Arthabaska: Exposition. Collection permanente, oeuvres de Suzor-Cotté et de Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Exposition sur la laine et le lin **"UNE LAIZE POUR LA MAISONNEE"**, jusqu'au 2 septembre. Au musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h; sam., dim. 13h30 à 17h; mer. soir 19h à 22h.

CHARLEVOIX

Baie-St-Paul: Salon d'été, sous le thème **"INTERACTION DES GENERATIONS"**, réunissant encore plus nombreux les artistes de Charlevoix. **PANORAMA 81** se tiendra au centre d'art jusqu'au 2 septembre, 4 boul. Fafard.

Baie-St-Paul: exposition de Jean-Claude Rochefort, photographies. Entrée libre. Centre d'art Maison Otis, 23 St-Jean-Baptiste.

Ile aux Coudres: **JACK JEQUEL**, tableaux représentant des goélettes du Saint-Laurent durant toute la saison estivale à la galerie

d'art "La Misaine".

St-Irénée: exposition court-peinture de **MONIQUE CLICHE-SPENARD**, jusqu'au 23 août dans la grande salle du Domaine Forget, route 362. Egalement le 25, **MARCEL SAINT-CR**, violon de gambe d'amour avec un groupe de musiciens baroques et le 29, **GWEN HOEBIG**, violoniste, à 20h30. Adm.: \$7; \$5 étud. et âge d'or.

La Malbaie: le musée Laure-Conan, 30 rue St-André, présente **ANDRE DUFOUR**, peintre-graveur, jusqu'au 26 juillet. Egalement plusieurs autres expositions dont "L'homme spectacle", "Les peintres populaires de Charlevoix", etc., de 9h à 21h en sem. et 10h à 21h les fins de sem. Adm.: \$1; \$0.50 enf. et étud.

Ile aux Coudres: **GILLES GOSSELIN**, chanteur compositeur, ce soir. Sam. et dim. **MARIO TRUDEL**, chanteur compositeur et lundi, **JEAN DESGAGNES**, chanteur compositeur. A compter du 29 juillet au 2 août, **JULES DUBOIS**, chanteur compositeur, boîte à chansons de l'hôtel Cap-aux-Pierres. A compter de 21h30. Entrée libre. Rens.: 438-2711.

COTE DU SUD

La Pocatière: Exposition **SCE-NES RURALES**, collection permanente "La paroisse rurale vers 1900", agriculture, ameublement, histoire et science naturelle. Musée François-Pilote. Tous les jours de 9h à 17h; dim. 13h à 17h.

Montmagny: Exposition permanente, comptoir d'artisanat **"POPULART"**, Manoir Couillard-Dupuis. Jusqu'au 1er sept., tous les jours, 9h à 20h.

St-Jean-Port-Joli: Exposition d'une cinquantaine d'artistes à la boutique d'artisanat **LES ENFANTS DU SOLEIL**, en face de l'église (ancien presbytère Fleury).

St-Jean-Port-Joli: **GEANO ROCHA**, musique et chant portugais, du mar. au dim. à compter de 21h, auberge du Faubourg, 280 de Gaspé ouest. Entrée libre.

PORTNEUF

Pont-Rouge: Exposition permanente de **MEUBLES DE LA FIN DU 19e SIECLE** dans la résidence du menuisier et **BOUTIQUE D'ARTISANAT** à la Meunerie. A compter de ce soir 19h30 jusqu'à dim. 17h. **FETE NATIONALE DE LA BELGIQUE**, oeuvres d'arts, peintures, florales intérieures, projection continue de films belges et musique traditionnelle. Dégustation de gaufres belges. Sam. 21h, **JOCELYN TESSIER**, chansonnier à la boîte à chansons du Moulin Marcoux. Mar. au sam. 13h à 20h et dim. 12h à 17h. Relâche le lundi.

RIVE SUD DE QUEBEC

Lotbinière: Exposition d'artisanat et démonstration de techniques artisanales. Kiosque de produits naturels. Dim. 12h à 20h. Moulin du Portage, Saint-Louis de Lotbinière.

Lévis: Spectacle rock **IL ETAIT UNE FOIS A LA BELLE ETOILE** avec les groupes Chorus, jazz rock, Les calottes rouges, rock, Adn, musique progressive, ce soir à 20h au camping Kennedy à Saint-Henri de Lévis. Remis à samedi s'il y a de la pluie.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin au **SOLEIL**, à l'attention de Louise Lépine, ou téléphonez à 647-3414.

Reprise du débat sur l'olivine

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil
MATANE — La région de Sainte-Anne-des-Monts n'a pas abandonné l'idée d'exploiter, un jour, le gisement d'olivine situé près du mont Albert, dans le parc de la Gaspésie.

Se présentant comme le porte-parole des citoyens et homme d'affaires de la région Cap-Chat/Sainte-Anne-des-Monts, le Regroupement économique Shick-Shocks a rendu public, hier, un télégramme expédié à la mi-juillet au gouvernement du Québec demandant que la population locale soit consultée au sujet du sort réservé au parc de la Gaspésie.

Selon l'organisme de pression, il est "non réaliste de décréter l'ensemble du territoire (actuel) du parc comme zone de conservation. Il faut permettre certaines formes d'exploitation à caractère commercial plus réalistes" avec les impératifs de développement économique de la région, poursuit le regroupement.

"Le revenu per capita dans la région est le plus bas de la province, affirme le regroupement. La mine d'olivine est une possibilité qui, si elle se réalise, est susceptible d'amener une création d'emplois dont la région ne saurait se passer."

Le télégramme propose, entre autres, la création d'un comité composé de représentants des ministères impliqués et de la population pour préparer un plan cadre "en vue d'accélérer la réalisation du parc et éviter la tenue d'audiences publiques. Ces audiences n'auraient comme conséquence que de retarder inutilement le projet "parc de la Gaspésie" et les investissements dans le domaine de la forêt et des mines".

Débat à venir

Le regroupement n'a pas reçu de réponse au télégramme. Cependant, en mai, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, exprimait son opposition à l'exploitation d'une mine dans les limites d'un parc qu'il ju-

geait avoir "été suffisamment massacré par le passé". L'Association des biologistes du Québec a dit son accord, à la mi-juin, avec la position du ministre Lessard.

"Nous ne croyons pas aux arguments de l'Association des biologistes, a indiqué l'un des membres du regroupement, M. Roger Pelletier. Ils ne sont pas

fondés. Ce n'est pas une mine à ciel ouvert, il n'y aura donc pas de déchets.

"L'exploitation se fera en-dessous de la montagne. Le minerai sera transporté à Sainte-Anne-des-Monts où il sera concassé. S'il y a des déchets, ce sera là et pas dans le parc. Il faut protéger la montagne, mais aussi la population.

"Le problème, en Gaspésie, c'est que nous vivons dans une région fantastique, mais avec l'inconvénient de ne pas y trouver de "jobs". L'aménagement du territoire doit être fait par la population. En principe, il n'y a rien qui peut obliger les gens de la Gaspésie à aménager un territoire pour les gens de l'extérieur qui

viendront passer deux semaines chez nous.

"Les pressions (pour empêcher l'exploitation de la mine d'olivine) proviennent des gens de l'extérieur de la région. Mais nous, nous y vivons les autres onze mois et demi", a conclu M. Pelletier.

Une compagnie amé-

ricaine a déjà fait connaître son intérêt à exploiter l'olivine, un minerai utilisé, entre autres, dans les haut-fourneaux des aciéries et autres fonderies. Le président du Conseil du trésor et député de Matane, M. Yves Bérubé, avait promis lors de la dernière campagne électorale de défendre le dossier à titre de député.

Offensive à l'automne pour la libération de Paul Rose

du bureau du Soleil

MATANE — Le comité d'information sur les prisonniers politiques lancera à l'automne une vaste campagne pour obtenir la libération de l'ex-felquiste Paul Rose, campagne qui pourrait rebondir à l'Assemblée nationale.

De passage à Matane, dans le cadre d'une tournée provinciale des 22 comités régionaux d'appui à la libération de Paul Rose, trois membres du comité, dont Jacques Rose, ont signalé qu'il était plus que temps de mettre fin aux 11 années d'emprisonnement de Paul Rose.

Ce dernier est éligible "à une libération totale et entière depuis le 15 décembre 1980" et aux absences temporaires depuis sept ans, ont rappelé les trois porte-parole du comité. Paul Rose, de même que les autres felquistes, n'est pas traité comme un prisonnier de droit commun, mais bien comme un prisonnier politique.

"L'affaire est carrément politique, lance Jacques Rose. Toutes les nominations à la Commission des libérations conditionnelles sont politiques. Et ce sont tous d'authentiques fédéralistes."

sujectir le prisonnier aux conditions (provinciales) de libérations conditionnelles. Nous ne voulons pas plus de sympathie, mais plus d'impartialité à l'égard des prisonniers politiques."

Elargir le débat

Le comité se servira donc du levier politique. "Une douzaine de députés du Parti québécois (PQ) cautionnent la demande de libération, poursuit Jacques Rose. Nous ne demandons pas au PQ de les libérer, mais de rapatrier le sort des prisonniers politiques" sous le régime des prisons provinciales.

"Il est possible techniquement de purger une sentence de pénitencier (plus de deux ans) dans une prison provinciale et d'as-

La Commission fédérale voile les véritables raisons en refusant la libération de Paul Rose, affirme le comité. "On le fait passer pour un être dangereux, explique Jacques Rose. Les seuls qui peuvent avoir peur, ce sont ceux qui disent qu'il est indépendantiste, c'est un crime contre l'humanité."

Une demande a été adressée au ministre québécois de la Justice,

M. Marc-André Bédard, il y a un an et demi, pour le "rapatriement" du cas Paul Rose. "Durant son premier mandat, mentionne Claire Rose, le PQ a été très prudent, comme la tenue du référendum l'illustre. Il ne voulait pas brusquer les gens. Il faut comprendre le contexte. Dans le contexte présent, nous voudrions que ça change."

Le comité est déterminé à élargir le débat. Une véritable offensive se dessine pour l'automne: déjà un dossier est en vente au sujet de Paul Rose; ce dernier publiera un volume qui devrait être prêt le 16 octobre, journée de son anniversaire et de la crise d'octobre 1970; septembre ou octobre,

des organismes internationaux (tel l'Amnistie internationale) devraient produire des appuis concrets, prédit le comité; "un comité de juristes travaille à élargir le débat au niveau mondial"; des manifestations seront vraisemblablement organisées en octobre; les comités régionaux pourraient être appelés à jouer un rôle actif à cet égard.

"Ce sont un peu les exigences pour que le PQ prenne position, précise le frère de Paul Rose. Le Parti québécois n'est pas prêt à mobiliser." Il serait prêt à participer, ont laissé entendre clairement la douzaine de députés péquistes cautionnant la demande de libération, avance Jacques Rose.



Jolis tricotés pour égayer l'automne. \$70 chacun.

Pour être à la mode de l'automne, portez des tricotés. En exclusivité à prix d'avant-saison! D: gris, rouge. G: jade, fraise, noir. Laine-acrylique. 6-16. Collection 1300 au 2e... où nous sommes tout ce que vous attendez de mieux.

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE (2 HRS. STATION GRATUIT)
H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'A 21 H.

LES SERVICES DE L'INFORMATIQUE
APPEL D'OFFRES NUMERO 81-SI-1

La Commission des écoles catholiques de Québec demande des soumissions pour la programmation d'environ 25 tableaux statistiques dans le cadre de la réalisation d'un projet provincial. Les travaux devront être programmés en langage PL1 et être exploitables sur les ordinateurs du ministère de l'Éducation (IBM 370). Le projet devra être réalisé selon les normes techniques de la direction de l'informatique du ministère de l'Éducation et être terminé dans un délai approximatif de six (6) mois.

Les soumissionnaires pourront se procurer une (1) copie du cahier des charges ainsi que deux (2) copies de la formule de soumission au service de l'informatique de la Commission des écoles catholiques de Québec, au 1420 chemin Ste-Foy, à compter du mercredi 29 juillet 1981, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, heure en vigueur localement.

Chaque soumission remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé par le requérant auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé équivalant à dix pour cent (10%) du montant total de son offre. Ce bon ou ce chèque sera fait à l'ordre du requérant et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées à "Les services de l'informatique, 1420 chemin Ste-Foy, Québec" seront reçues au plus tard le lundi, le 17 août 1981, à ou avant onze heures (11h00), heure en vigueur localement.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des soumissions qui aura lieu, lundi, le 17 août 1981 à 11h00, heure en vigueur localement à 1460 chemin Ste-Foy, Québec.

La Commission des écoles catholiques de Québec ne s'engage à retenir ni la soumission la moins coûteuse, ni aucune des soumissions reçues.

LE DIRECTEUR GENERAL
FERNAND PARADIS

Québec, le 8 juillet 1981

Canada

POUR ILFORD XPI400 RIEN D'IMPOSSIBLE!

ILFORD XPI400
FILM ET PRODUITS CHIMIQUES

Spécial de lancement: **9.99**
Traitement XPI + contact

photo contact

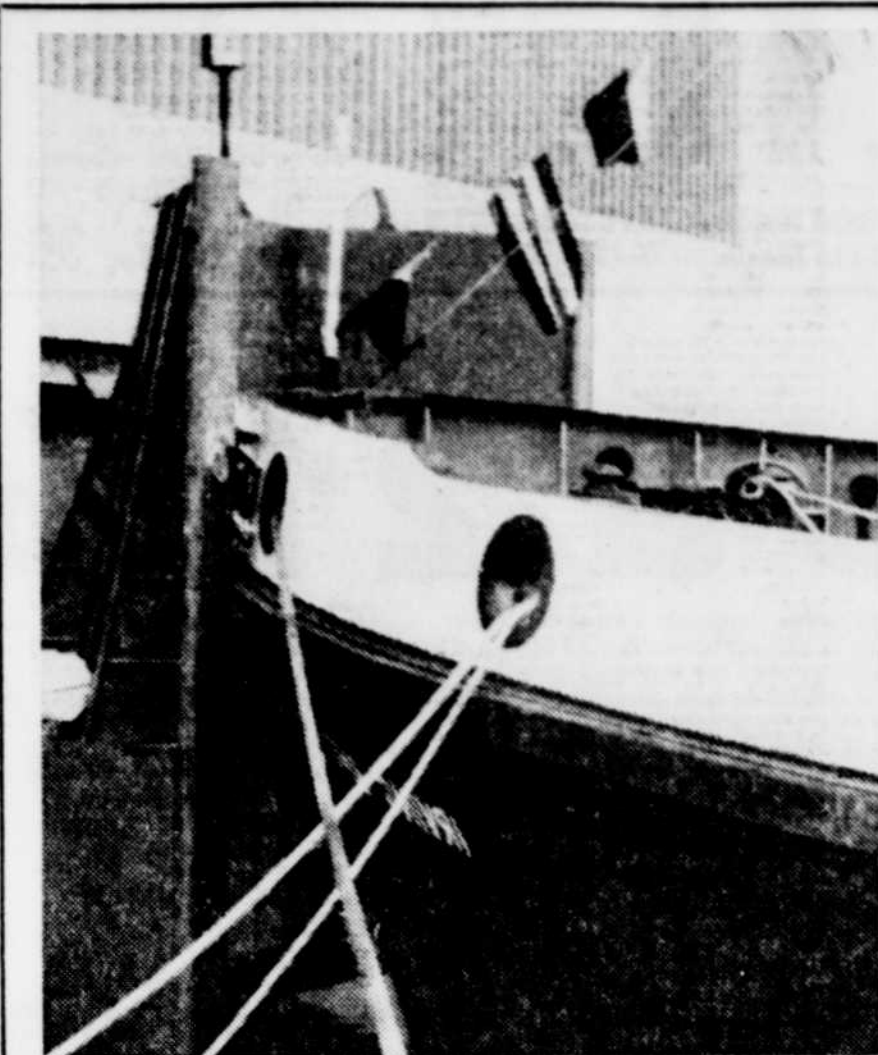
845, St-Jean, Québec
529-5811

LOTO-SÉLECT

Date: **22-07-81**
Ventes: **109 822,50\$**

NUMÉRO GAGNANT: **5513**

Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre: 5	3826\$
dans n'importe quel ordre: 95	318.80\$



On a fabriqué un "nid" pour recevoir la proue du remorqueur qui poussera l'usine flottante dans les moments difficiles.

L'usine... (Suite de la première page)

été bardée de toutes les manières avec 130 tonnes d'acier, mais tout ce qui est susceptible de bouger en mer a été saisi avec des rubans d'acier; on a mis des coins de bois sur la tuyauterie, des cordes et du ruban gommé sur les armoires et les tiroirs, et les extincteurs à incendie feront le voyage coincés dans du caoutchouc moussu.

Les dirigeants de Cominco Ltée, de Vancouver, propriétaire de l'usine, ont expliqué que le bâtiment pourrait être soumis à un roulis court et rapide étant donné que le centre de gravité, contrairement aux navires, n'est pas profond. Pour équilibrer la barge, on n'a même coulé qu'une partie d'un plancher; le ciment a été placé ailleurs, comme ballast; le reste du plancher sera coulé quand l'usine sera rendue sur place.

C'est là aussi qu'on fera la mise en terre des plantes d'un petit jardin artificiel qu'on a aménagé dans un coin, au sommet de l'usine, question de permettre aux cadres et aux ouvriers de se rappeler qu'il y a toujours un Sud.

En l'absence de toute représentation ministérielle québécoise, et à part un mot de bienvenue en français et la bénédiction en français de ce "chef-d'oeuvre du travail de l'homme", comme a dit le chanoine Louis Massicotte, tout s'est déroulé en anglais hier.

Les discours, nombreux et brefs, ont fait état de cette réalisation unique pour l'industrie mi-

nière mondiale; du précédent qu'elle crée, car tous sont unanimes à dire que le développement de l'archipel arctique sera grandement influencé par ce genre de concept; des innovations que le projet Polaris contient en ce qui a trait à l'économie (l'usine sera rentable dans cinq ans), l'ingénierie, le transport en milieux polaires, l'environnement et l'adaptation au travail quotidien, à quelques milles seulement du Pôle Nord magnétique.

La ministre Judy Erola souligna l'importance que Cominco Ltée entend accorder aux dimensions sociales et humaines, notamment dans l'emploi de plusieurs Inuits et à l'entraînement du personnel.

"Bon voyage", dit-elle en terminant son discours. Deux mots qui ont été ressentis avec un pincement au coeur par plusieurs dirigeants de la compagnie qui ont mis 10 ans à concevoir l'audacieux projet. Ils sont confiants que l'équipage des bateaux remorqueurs saura mener à bon port l'étrange colis.

— Et si, par malheur, l'usine devait être perdue en mer, seriez-vous prêts à recommencer, leur a-t-on demandé?

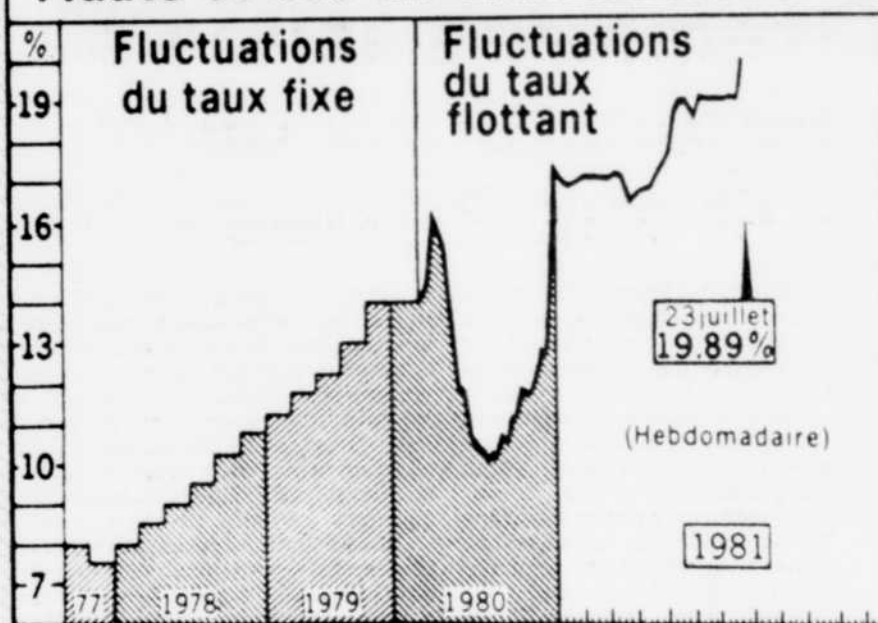
— Oui... car 110 millions d'investissements l'attendent là-bas, a répondu M. Hank M. Giegerich, vice-président du groupe des Affaires du Nord de la compagnie Cominco.



Funérailles de Roger Doucet

Geraldine Doucet, accompagnée d'un de ses trois fils, Paul, près du cercueil de son époux, Roger Doucet, décédé dimanche, d'une tumeur cancéreuse au cerveau. Près de 2.000 personnes ont assisté hier aux funérailles qui se sont déroulées à l'église Saint Patrick de Montréal. Au cours de la cérémonie, un texte religieux a été lu par Jean Béliveau.

Hauts et bas du taux bancaire



Le taux... (Suite de la première page)

nationalisations sont "très populaires politiquement".

Quant aux taux d'intérêt américains, M. Saba estime qu'ils ont réussi dans une bonne mesure à réduire l'inflation chez nos voisins du Sud et qu'un mouvement à la baisse devrait bientôt s'amorcer qui aura un écho au Canada.

Des chiffres

Des statistiques rendues publiques hier révèlent en effet que le taux annuel d'inflation est maintenant de 8.8 pour 100 aux États-Unis contre 12.8 pour 100 — le plus haut sommet depuis 30 ans — au Canada.

Quant aux taux d'intérêt canadiens, ils atteignent maintenant près du double de ce qu'ils étaient il y a un an. Dès hier, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Impériale, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque de Montréal, la Banque Royale, la Banque Continentale, la Banque Na-

tionale et la Banque Mercantile annonçaient qu'elles portaient à 21 pour 100 leurs taux de base, une hausse de 1 pour 100.

En ce qui concerne le dollar, sa chute pourrait se poursuivre davantage à moins que la Banque du Canada ne prenne tous les moyens pour la contrer. Des experts n'excluent pas la possibilité que le dollar tombe jusqu'à 80.5 cents américains si ce n'est même sous les 80 cents.

Les vacances

Cette situation ne semble pas décourager les Québécois de passer leurs vacances aux États-Unis et même d'y réaliser des économies réelles ou imaginaires.

Selon un agent des douanes canadiennes, on ne dispose d'aucun chiffre sur la contrebande à petite échelle saisie aux passages de frontière, mais il y en a eu suffisamment ces derniers temps.

Begin... (Suite de la première page)

D'autre part, l'aviation israélienne a bombardé, hier après-midi, une position de canon de 130 mm dans le secteur de Hasbaya au Sud-Liban. Un porte-parole militaire israélien a indiqué que tous les avions étaient rentrés à leurs bases.

Toujours selon l'agence Wafa, au cours des combats au port de Jiyah, deux voitures civiles, qui se trouvaient sur l'autoroute reliant Beyrouth à Damour, auraient été touchées par le feu des Israéliens et leurs occupants tués.

L'agence indique encore que les pertes israéliennes ne sont pas connues. Et, du côté d'Israël, aucune déclaration n'a été faite sur cette opération.

Crise de confiance

Quant à la "crise de confiance" entre les États-Unis et Israël, elle a été minimisée par l'ambassadeur de Jérusalem à Washington. "Ne dramatisons pas la situation. Il n'y a pas de crise mais des divergences d'opinion entre amis", a déclaré l'ambassadeur d'Israël aux États-Unis, M. Ephraïm Evron. Le porte-parole du département d'État américain, M. Dean Fisher, a précisé que le gouvernement des États-Unis ne considérait "absolument pas" M. Begin comme un obstacle à la paix. Le gouvernement américain ne souhaite visiblement pas que les critiques de MM. Clark et Weinberger passent pour la position officielle des États-Unis à l'égard d'Israël.

D'autre part, dans un discours prononcé à l'ouverture du conseil arabe de la défense commune, qui examine la situation au Liban, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Cheldi Klibi, a appelé les États arabes à adopter "une attitude de fermeté" et à "rassembler les forces arabes dans tous les domaines de l'action" pour faire face à "l'agression féroce d'Israël".

M. Klibi estime aussi que "la condamnation collective par la communauté internationale ne suffit plus à dissuader Israël de poursuivre son oeuvre d'extermination au Liban".

Réprobation des Juifs américains

Parmi les réactions concernant

les attaques israéliennes, un grand nombre de chefs de file de la communauté juive américaine ont exprimé ces derniers jours leur réprobation envers le bombardement de Beyrouth, vendredi dernier, par la chaise israélienne.

Leur principale réaction tient en une question: "Nous nous demandons pourquoi?"

De nombreuses figures en vue de la communauté ont émis la crainte qu'après cette action qui a entraîné la mort de 300 civils, les "relations spé-

CTCUQ... (Suite de la première page)

l'avis, lors d'une conversation téléphonique, que son organisme serait fort mal venu de hausser la cotisation des usagers alors que la CTCUQ fait des efforts de promotion très importants pour grossir sa clientèle.

"Évidemment, comme tous les autres, nous ne sommes pas à l'abri d'une augmentation à moyen terme. Tout augmente et le transport en commun à Québec pourra difficilement s'y soustraire indéfiniment. Mais, pour l'instant, je crois qu'il ne serait pas cohérent de parler d'augmentation, alors que notre objectif premier est de remplir nos autobus."

Par la prochaine campagne de promotion qui aura lieu en septembre, l'automne étant un moment décisif dans le comportement des usagers, la Commission de transport de la CUQ entend d'ailleurs prouver aux consommateurs qu'il est économique de se déplacer en autobus. Il serait très difficile de faire accepter ce thème en haussant les tarifs.

La CTCUQ avait porté le coût du passage de \$0.50 à \$0.60 en avril 1980, le coût du laissez-passer mensuel ne subissait aucune variation et demeurait à \$18. À Montréal, le passage coûtera \$0.75 à partir du mois prochain et le laissez-passer \$19, compa-

Paquet... (Suite de la première page)

Morin, concessionnaire chez Paquet — Mail Saint-Roch — depuis 7 ans, partage également cet avis. Son commerce comprend, entre autres, une confiserie, tabagie, fromagerie et charcuterie. Les sommes d'argent qui lui sont dues, soit \$30,000, proviennent, en majeure partie, des ventes effectuées durant la période de Pâques qui est, pour lui, la plus importante de l'année.

En plus de devoir payer la marchandise vendue en avril, il lui faut désormais payer comptant les fournisseurs qui ne livrent qu'à cette condition.

De plus, tous les concessionnaires doivent continuer à remettre les recettes de leurs ventes à la fiducie de Paquet-Syndicat. "60 pour 100 de ces sommes sont retenues et prêtées avec intérêt par la Banque Nationale, alors que nous les concessionnaires percevons 40 pour 100, mais sans intérêt, fait remarquer M. Morin.

À la suite d'une mise en demeure que celui-ci faisait parvenir aux nouveaux administrateurs, une lettre en date du 21 mai, de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie, mandatée par la Société nationale de fiducie, fiduciaire des détenteurs d'obligations de Paquet-Syndicat, lui garantit que "les recettes encaissées depuis le 15 mai 1981, déductions faites des dépenses prévues au contrat de concessions, seront remboursées tel que convenu. Toutefois, dit-on, cette entente se terminera sur simple avis écrit de l'agent".

MM. Rouleau et Morin se disent prêts à aller jusqu'au bout afin de récupérer l'argent qui leur est dû. Comme plusieurs autres, ils sont liés par un bail qui expire à la fin de l'année.

Par ailleurs, ils sont déjà privés de services prévus dans le bail. Ainsi, le service téléphonique a été réduit à une seule ligne toujours occupée et, depuis un mois et demi, ils doivent défrayer l'entretien de leurs locaux.

Récemment, ils devaient faire appel au Commissariat des incendies afin de faire enlever les "barricades"

et déverrouiller les portes à proximité de leurs locaux, ce qui, en plus de nuire au va-et-vient de la clientèle, constituait un danger en cas d'incendie.

Propriétaire de plusieurs cliniques d'optique, celle située chez Paquet est la seule que détient M. Rouleau à titre de concessionnaire. L'expérience qu'il vit présentement l'a convaincu que ce sera la dernière.

Il compare le magasin Paquet à un bateau en train de couler, tandis que le capitaine a fui avec toutes les chaloupes de sauvetage, laissant derrière lui les hommes d'équipage, en l'occurrence, les concessionnaires "qui se sont tous fait avoir".

Selon les deux commerçants précités, ce qui se produit aujourd'hui, nul ne l'aurait cru il y a 10 ou 12 ans, alors que la confiance totale régnait sous l'administration de Jean-Yves Laurin, les problèmes se réglant rapidement et toujours à l'amiable, en particulier avec M. Robert Béland, "un homme juste et honnête qui s'est occupé pendant longtemps des concessionnaires".

Quant à M. Morin, il n'hésite pas à qualifier de "requins voraces" la Banque Nationale et les caisses d'entraide qui ont posé en sauveur de Paquet-Syndicat.

Tous deux déplorent le fait que leurs commerces, comme tous les autres, ont été trop longtemps assimilés au magasin Paquet et qu'une infime proportion de la population peut les identifier.

Enfin, MM. Morin et Rouleau ont entrepris des démarches afin de renouer, dans les plus brefs délais, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron. Ils souhaitent pouvoir discuter avec lui d'un projet de regroupement d'une trentaine de concessionnaires au magasin Paquet, lorsque celui-ci aura été vendu.

Le chef de cabinet de M. Biron, Catherine Gagnon, a indiqué au SOLEIL qu'elle ferait part de leur demande au ministre à son retour de vacances, la semaine prochaine.

Niagara aura son timbre

OTTAWA (PC) — Un timbre de 17 cents marquant le 200e anniversaire de Niagara-on-the-Lake, en Ontario, sera émis le 31 juillet, annonce-t-on jeudi.

La meuble touristique et un centre agricole situés à l'embouchure de la rivière Niagara ont été fondés par les Britanniques en 1781.

Le cycliste était un jogger

Une erreur s'est glissée dans un article paru dans LE SOLEIL d'hier. À la suite d'une confusion, nous avons fait état de la mort d'un cycliste en course alors qu'il s'agissait d'un coureur à pied. Cette course était organisée dans le cadre des festivités de Black-Lake, le nom du coureur décédé est Serge Faucher, il était âgé de 22 ans.

LA QUOTIDIENNE

8-5-7
(tirage de jeudi)

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi 8h30 à 18h30
Samedi 9h00 à 12h00

647-3233 RENSEIGNEMENTS 647-3394 REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

valeur exceptionnelle

LE TAILLEUR DE TWEED 189.95

prix pré-saison jusqu'au 15 août



prix régulier \$260.

l'indispensable tailleur de tweed Donegal en tons de gris, vert, tan et bleu. veste ceinturée, poches biais. jupe droite avec pli d'aisance derrière 6 à 16. exclusif à simons

la Contemporaine®.

la maison
simons
place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi vendredi jusqu'à 21 heures.

Le dollar à 82.18 cents américains

Le taux bancaire à 21 %

(D'après PC et UPC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a grimpé de 0.85 pour atteindre le record de 19.89 pour 100, hier, poussant les banques à porter leur taux de base à 21 pour 100, un autre sommet, tandis que le dollar canadien, tombé pour la première fois en 48 ans à 82 cents au cours de la journée, a clôturé à 82.18 cents américains sur le marché des changes.

Cependant, le ministre fédéral des

Finances, Allan MacEachen, soutient qu'il ne servirait à rien de présenter un mini-budget, comme le réclame l'opposition conservatrice. M. MacEachen, qui a laissé voir peu d'espoir en une baisse prochaine des taux d'intérêt, soutient que le principal moyen envisageable pour atténuer cette situation serait de hausser les impôts et de réduire les dépenses gouvernementales.

Cependant, a-t-il ajouté, même

avec une politique très ferme dans ce sens, il faudrait du temps pour obtenir des résultats et les pressions venant de l'extérieur du pays, particulièrement des États-Unis, continueraient d'exercer une influence considérable sur la situation canadienne.

M. MacEachen n'a pas non plus voulu indiquer si les discussions qui ont marqué le dernier sommet économique pourraient amener une baisse

des taux d'intérêt aux États-Unis d'ici la fin de l'année, comme le laissait entendre la délégation américaine à Montebello. "Il nous faut attendre pour le savoir", a laissé tomber M. MacEachen.

Quant au porte-parole néo-démocrate, le député Les Benjamin, il a mis en doute les prétentions des dirigeants de la Banque du Canada selon lesquelles la hausse du taux d'escompte est essentielle pour contrer

l'inflation. Benjamin a aussi demandé que le gouvernement fédéral applique des contrôles sur les fonds canadiens qui sortent du pays, une des causes de la chute du dollar et de la hausse des taux d'intérêt selon plusieurs experts.

Parmi ces experts, George Saba, vice-président et économiste en chef chez Greenshields Inc., à Montréal, soutient que la situation actuelle résulte de la convergence de plusieurs facteurs.

M. Saba cite l'achat de compagnies faisant affaires aux États-Unis par des Canadiens et l'achat de compagnies pétrolières installées au pays comme deux importantes portes de sortie pour les capitaux canadiens, ce qui affaiblit le dollar sur le marché. L'économiste doute cependant qu'Ottawa mette pour autant un frein à son programme énergétique, car les na-

(Suite à la page A2, 1re col.)

Begin accepte la cessation des hostilités

JERUSALEM (AFP) — Le premier ministre israélien Menahem Begin a accepté vendredi à Jérusalem la déclaration de cessation d'hostilités que venait de faire l'envoyé spécial du président Reagan, M. Philip Habib.

L'envoyé spécial du président Reagan, M. Philip Habib, a annoncé aujourd'hui à Jérusalem qu'à partir de ce jour (13h30 heures locales), "toute action militaire entre le territoire israélien et le territoire libanais, dans les deux sens, cesserait", à l'issue de son second entretien de la matinée avec le premier ministre israélien Menahem Begin.

Ce dernier s'est contenté de dire que "le gouvernement israélien approuvait ce que venait de déclarer l'émissaire du président Reagan".

Par ailleurs, des obus israéliens sont tombés aujourd'hui en fin de matinée à proximité du pont de Zahran (Sud-Liban) à 50 km au sud de Beyrouth avant l'annonce par les Israéliens de l'acceptation du cessez-le-feu, indique un envoyé spécial de l'AFP, de retour de ce secteur.

Ce bombardement qui s'est produit à 11h40 locales n'aurait pas fait de victimes. Il s'est produit alors que des sauveteurs recherchaient les cadavres des victimes du bombardement aérien israélien effectué huit jours auparavant.

Par ailleurs, tard la nuit dernière, les forces israéliennes avaient effectué une attaque d'envergure sur le littoral libanais, dans le secteur du petit port de Jiyeh, près de Damour, à une vingtaine de kilomètres au sud de Beyrouth. Selon un communiqué de l'agence palestinienne WAFA, l'opération aurait duré trois heures, les combats ayant pris fin ce matin vers 20h30, heure locale.

Les communiqués diffusés du côté palestinien affirment que très peu de soldats israéliens seraient parvenus à atteindre le rivage malgré l'importance des moyens mis en oeuvre par les forces israéliennes qui, selon l'OLP, comprendraient deux bâtiments de guerre, un sous-marin, huit vedettes de débarquement et des hélicoptères.

(Suite à la page A2, 1re col.)



MM. Guy Rouleau et Raymond Morin, concessionnaires depuis plusieurs années au magasin Paquet du Mail Saint-Roch.

Paquet-Syndicat: recours collectif intenté par les concessionnaires

par Louise PICARD
Une action en dommages-intérêts sous forme de recours collectif sera intentée par les seize concessionnaires des magasins Paquet-Syndicat.

Ceux-ci réclament les milliers de dollars détenus depuis le 15 mai dernier par la Banque Nationale et les Caisse d'épargne économique.

Ces sommes d'argent représentent les recettes des ventes des concessionnaires que ceux-ci avaient déposées, en avril dernier, dans les coffres-forts de Paquet-Syndicat, conformément à une entente qui existe depuis déjà plusieurs années.

Selon cette entente contenue dans un bail type, chacun des concessionnaires occupant l'un ou l'autre des magasins s'engageait à déposer, tous les jours du mois, les recettes de leurs ventes inscrites dans une caisse enregistreuse. Ces recettes étaient remises au concessionnaire 20 jours après la fin de chaque mois, après avoir déduit les montants dus par celui-ci — loyer, électricité, entretien du local, service téléphonique et, dans certains cas, les salaires de leurs employés.

Les sommes dues aux concessionnaires depuis la fin de mars jusqu'au 15 mai seraient de \$500,000 et plus. Les derniers chèques qui devaient être remis aux concessionnaires étaient datés le 13 mai. Deux jours plus tard, soit le 15 mai, la Banque Nationale et les caisses d'épargne prenaient possession de la chaîne de magasins Paquet-Syndicat.

Selon M. Guy Rouleau, opticien, qui occupe depuis 14 ans, à titre de concessionnaire, un local au magasin

Paquet du Mail Saint-Roch, ce n'est pas par pur hasard que cette prise de possession fut effectuée le 15 mai, le jour même où tous les concessionnaires devaient être payés.

"Puisqu'il n'y a rien dans le bail qui indique qu'ils sont fiduciaires, comment peuvent-ils se proclamer comme tels aujourd'hui?" fait-il remarquer au cours d'une récente entrevue avec LE SOLEIL.

Présent à l'entrevue, M. Raymond

(Suite à la page A2, 3e col.)

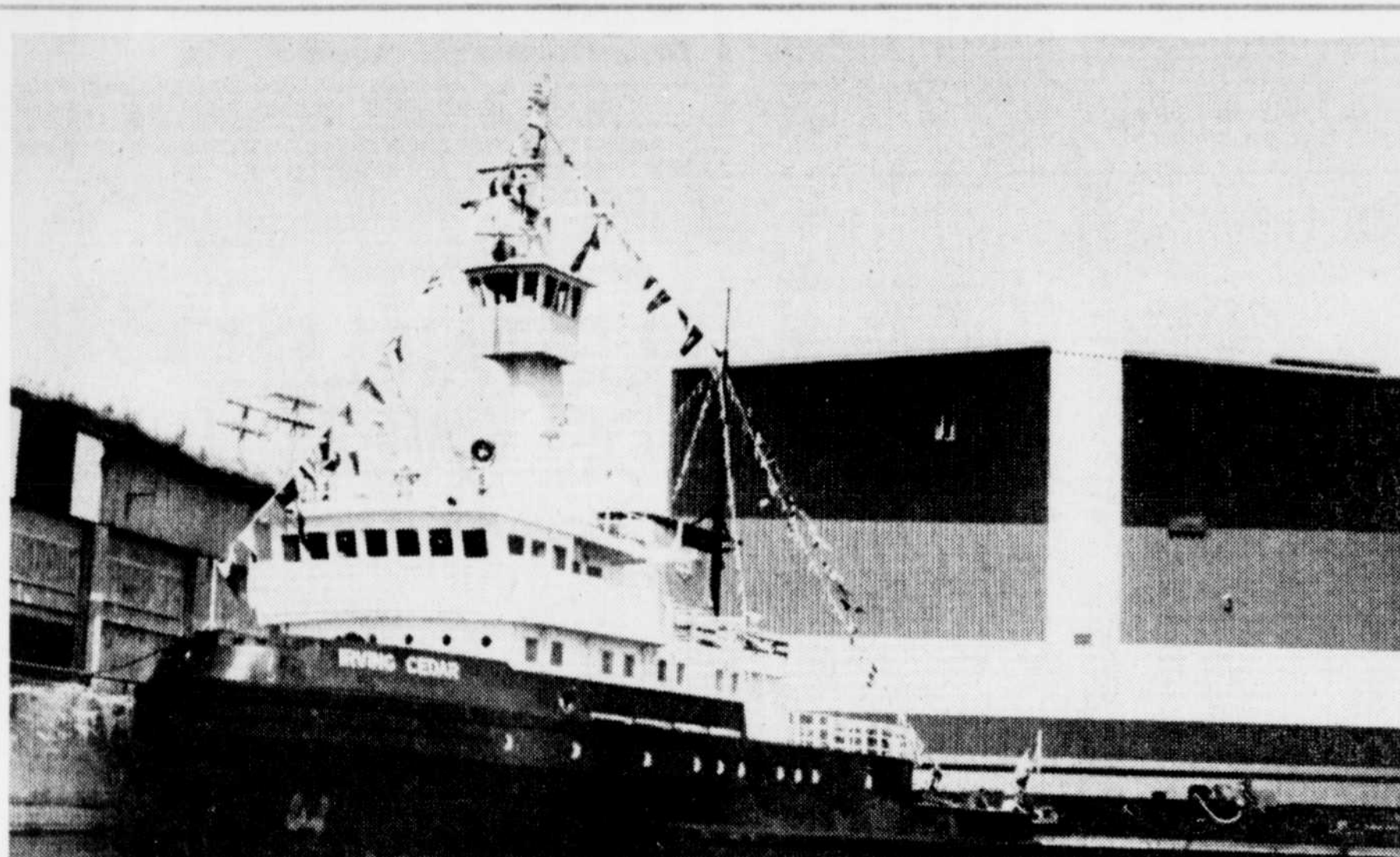
CTCUQ: pas de hausse de tarifs

par Pierre-Paul NOREAU

Les usagers des services de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec n'ont pas à craindre une augmentation des tarifs au moins d'ici le mois de janvier prochain, contrairement à ce qui vient de se produire à Montréal.

M. Léonce Bouchard, président de la CTCUQ, a exprimé

(Suite à la page A2, 3e col.)



Le Soleil, Claude Tessier

Durant le voyage vers l'Arctique, l'Irving Cedar sera à l'avant pour tirer l'usine flottante... tandis qu'un autre remorqueur ouvrira la voie dans les glaces ou se tiendra à l'arrière pour pousser au besoin le cois de 12,000 tonnes.

L'usine Arvik II entreprend son long voyage vers le nord

par Claude TESSIER
envoyé spécial du SOLEIL

TROIS-RIVIERES — Quand, en souliers aux talons en aiguilles, ce qui était loin d'être confortable, la ministre fédérale d'Etat aux Mines, Mme Judy Erola, se glissa dans la barge-usine qui venait d'être baptisée "Arvik II" pour la visiter

hier, elle y trouva le silence des milieux arctiques et un tas de choses étranges!

A l'intérieur du grand bâtiment flottant, isolé au possible pour affronter des froids fréquents de -50 C, il régnait en effet un silence de mort; les quelques rares ouvriers présents étaient eux aussi

silencieux. Ils n'étaient là que pour indiquer le chemin aux visiteurs.

Rien, mais absolument rien ne bougeait! Étrange pour une usine... n'est-ce pas? Circulant d'un étage à l'autre la ministre et les invités ont dû se courber, ou lever la patte, pour franchir les grosses poutres d'acier placées ici et là, en travers

et en long, pour renforcer la structure du bâtiment qui entreprend aujourd'hui un voyage de 3,000 km; ce voyage en mer doit conduire l'usine au coeur de l'Arctique canadien, à moins de 900 milles du Pôle Nord.

Non seulement la structure a

(Suite à la page A2, 3e col.)



A la découverte de la nature!

Cette semaine, Crayons de Soleil rend compte de l'expérience d'une trentaine de jeunes de 8 à 11 ans qui ont vécu une semaine entière à observer la nature au camp Trois-Saumons. Ils en ont rapporté des récits et des jeux qu'ils te proposent de partager avec eux. dans le cahier B



Le Soleil, Reynold Lavoie

la météo pour le week-end

Du beau temps est prévu pour samedi et de légères averses, sans grande importance toutefois, sont possibles dimanche. Une crête de haute pression continue d'influencer l'est du Canada, de Toronto à Gaspé, amenant chaleur et soleil. Les températures seront de quelques degrés au-dessus de la normale, les maximums varieront entre 25 et 30 degrés Celsius. Les nuages et averses possibles dimanche ne devraient pas beaucoup nuire aux activités prévues pour cette journée. Des

vents légers de l'ouest devraient souffler tout au long de la fin de semaine. La côte est des États-Unis devrait connaître le même temps. Un dégagement est prévu dans la soirée de dimanche et du beau temps pour lundi. La région de l'Ontario et du nord du Québec devrait connaître un peu de pluie alors que les Maritimes peuvent s'attendre à avoir beaucoup de soleil. En résumé, une belle fin de semaine en perspective.

autres détails en C-4

sommaire

Annonces classées	C-4 à C-14
Arts et spectacles	A-9 et A-10
Bridge	C-11
Carrières et professions	B-4
Décès	C-15
Economie-finance	C-2 et C-3
Editorial	A-6
Feuilleton	A-10
Horoscope	C-12
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	C-5
Mots croisés	C-10
Où aller à Québec	A-10
Pierre Champagne	A-7
Sport	B-1 à B-3
Télévision	A-9

Baseball: dernière chance de sauver la saison 81

page B-1

Le dollar à 82.18 cents américains

Le taux bancaire à 21 %

(D'après PC et UPC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a grimpé de 0.85 pour atteindre le record de 19.89 pour 100, hier, poussant les banques à porter leur taux de base à 21 pour 100, un autre sommet, tandis que le dollar canadien, tombé pour la première fois en 48 ans à 82 cents au cours de la journée, a clôturé à 82.18 cents américains sur le marché des changes.

Cependant, le ministre fédéral des

Finances, Allan MacEachen, soutient qu'il ne servirait à rien de présenter un mini-budget, comme le réclame l'opposition conservatrice. M. MacEachen, qui a laissé voir peu d'espoir en une baisse prochaine des taux d'intérêt, soutient que le principal moyen envisageable pour atténuer cette situation serait de hausser les impôts et de réduire les dépenses gouvernementales.

Cependant, a-t-il ajouté, même

avec une politique très ferme dans ce sens, il faudrait du temps pour obtenir des résultats et les pressions venant de l'extérieur du pays, particulièrement des États-Unis, continueraient d'exercer une influence considérable sur la situation canadienne.

M. MacEachen n'a pas non plus voulu indiquer si les discussions qui ont marqué le dernier sommet économique pourraient amener une baisse

des taux d'intérêt aux États-Unis d'ici la fin de l'année, comme le laissait entendre la délégation américaine à Montebello. "Il nous faut attendre pour le savoir", a laissé tomber M. MacEachen.

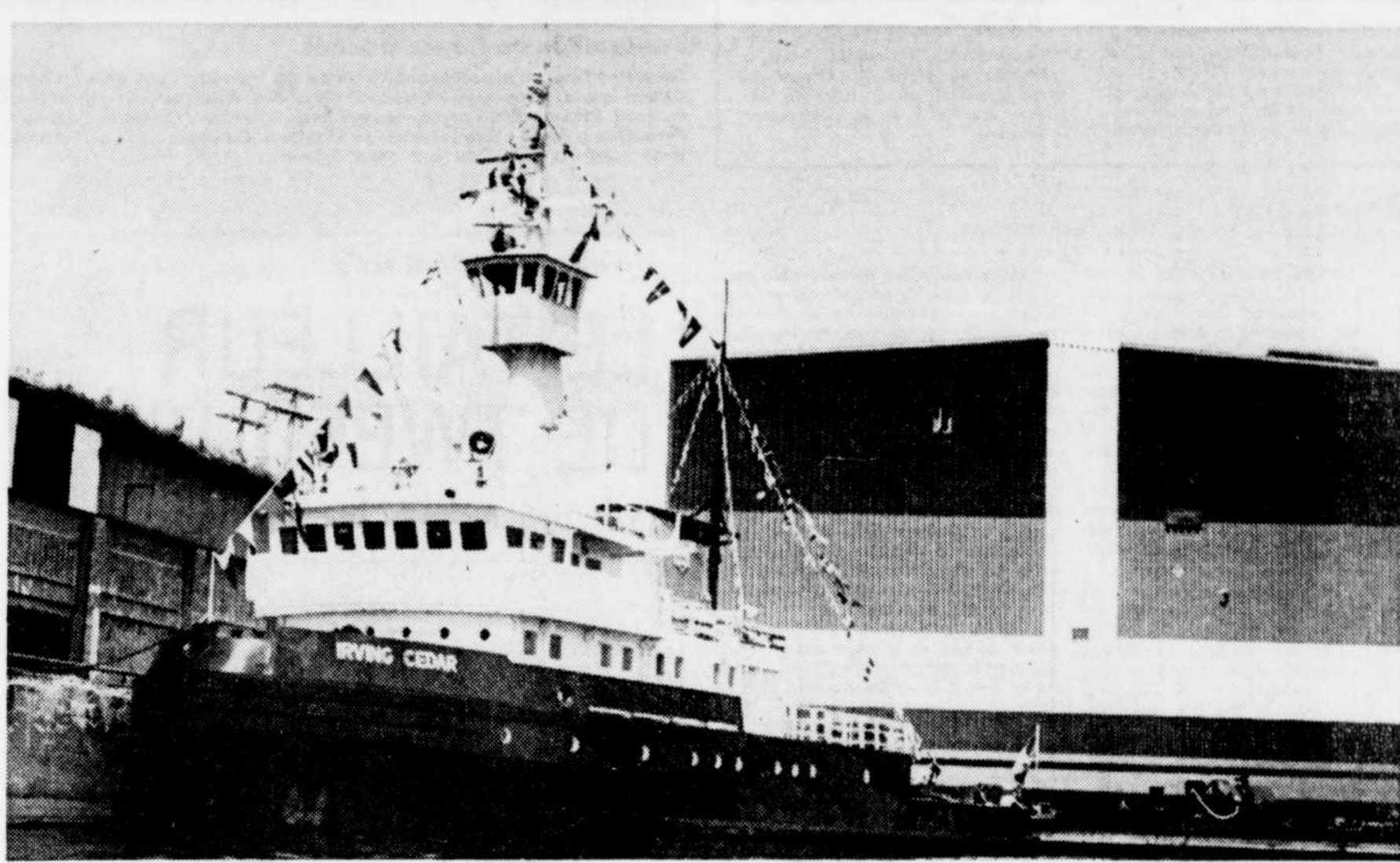
Quant au porte-parole néo-démocrate, le député Les Benjamin, il a mis en doute les prétentions des dirigeants de la Banque du Canada selon lesquelles la hausse du taux d'escompte est essentielle pour contrer

l'inflation. Benjamin a aussi demandé que le gouvernement fédéral applique des contrôles sur les fonds canadiens qui sortent du pays, une des causes de la chute du dollar et de la hausse des taux d'intérêt selon plusieurs experts.

Parmi ces experts, George Saba, vice-président et économiste en chef chez Greenshields Inc., à Montréal, soutient que la situation actuelle résulte de la convergence de plusieurs facteurs.

M. Saba cite l'achat de compagnies faisant affaires aux États-Unis par des Canadiens et l'achat de compagnies pétrolières installées au pays comme deux importantes portes de sortie pour les capitaux canadiens, ce qui affaiblit le dollar sur le marché. L'économiste doute cependant qu'Ot-tawa mette pour autant un frein à son programme énergétique, car les na-

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le Soleil, Claude Tessier

Durant le voyage vers l'Arctique, l'Irving Cedar sera à l'avant pour tirer l'usine flottante... tandis qu'un autre remorqueur ouvrira la voie dans les glaces ou se tiendra à l'arrière pour pousser au besoin le colis de 12,000 tonnes.

L'usine Arvik II entreprend son long voyage vers le nord

par Claude TESSIER
envoyé spécial du SOLEIL

TROIS-RIVIÈRES — Quand, en souliers aux talons en aiguilles, ce qui était loin d'être confortable, la ministre fédérale d'État aux Mines, Mme Judy Erola, se glissa dans la barge-usine qui venait d'être baptisée "Arvik II" pour la visiter

hier, elle y trouva le silence des milieux arctiques et un tas de choses étranges!

A l'intérieur du grand bâtiment flottant, isolé au possible pour affronter des froids fréquents de -50 C, il régnait en effet un silence de mort; les quelques rares ouvriers présents étaient eux aussi

silencieux. Ils n'étaient là que pour indiquer le chemin aux visiteurs.

Rien, mais absolument rien ne bougeait! Étrange pour une usine... n'est-ce pas? Circulant d'un étage à l'autre la ministre et les invités ont dû se courber, ou lever la patte, pour franchir les grosses poutres d'acier placées ici et là, en travers

et en long, pour renforcer la structure du bâtiment qui entreprend aujourd'hui un voyage de 3,000 km; ce voyage en mer doit conduire l'usine au cœur de l'Arctique canadien, à moins de 900 milles du Pôle Nord.

Non seulement la structure a

(Suite à la page A2, 3e col.)

Offensive d'envergure d'Israël près de Beyrouth

(D'après AP et AFP) — Tard la nuit dernière, les forces israéliennes ont effectué une attaque d'envergure sur le littoral libanais, dans le secteur du petit port de Jiyeh, près de Damour, à une vingtaine de kilomètres au sud de Beyrouth. Selon un communiqué de l'agence palestinienne WAFA, l'opération aurait duré trois heures, les combats ayant pris fin ce matin vers 20h30, heure locale.

Les communiqués diffusés du côté palestinien affirment que très peu de soldats israéliens seraient parvenus à atteindre le rivage malgré l'importance des moyens mis en oeuvre par les forces israéliennes qui, selon l'OLP, comprenaient deux bâtiments de guerre, un sous-marin, huit vedettes de débarquement et des hélicoptères.

D'autre part, l'aviation israélienne a bombardé, hier après-midi,

une position de canon de 130 mm dans le secteur de Hasbaya au Sud-Liban. Un porte-parole militaire israélien a indiqué que tous les avions étaient rentrés à leurs bases.

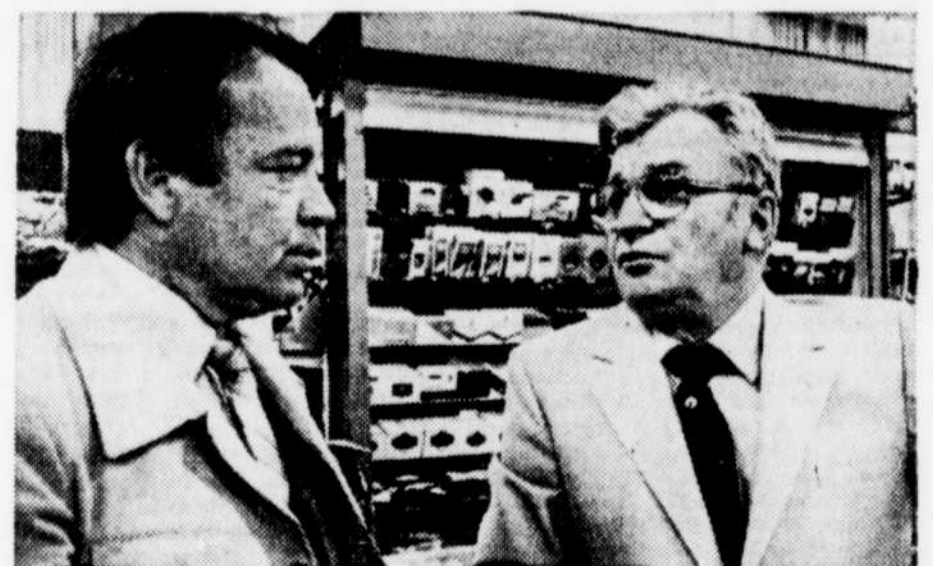
Toujours selon l'agence WAFA, au cours des combats au port de Jiyeh, deux voitures civiles, qui se trouvaient sur l'autoroute reliant Beyrouth à Damour, auraient été touchées par le feu des Israéliens et leurs occupants tués.

L'agence indique encore que les pertes israéliennes ne sont pas connues. Et, du côté d'Israël, aucune déclaration n'a été faite sur cette opération.

Aux Nations-Unies

Au moment où se déroulaient les

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le Soleil, René St-Pierre

MM. Guy Rouleau et Raymond Morin, concessionnaires depuis plusieurs années au magasin Paquet du Mail Saint-Roch.

Paquet-Syndicat: recours collectif intenté par les concessionnaires

par Louise PICARD

Une action en dommages-intérêts sous forme de recours collectif sera intentée par les seize concessionnaires des magasins Paquet-Syndicat.

Ceux-ci réclament les milliers de dollars détenus depuis le 15 mai dernier par la Banque Nationale et les Caisse d'épargne économique.

Ces sommes d'argent représentent les recettes des ventes des concessionnaires que ceux-ci avaient déposées, en avril dernier, dans les coffres-forts de Paquet-Syndicat, conformément à une entente qui existe depuis déjà plusieurs années.

Selon cette entente contenue dans un bail type, chacun des concessionnaires occupant l'un ou l'autre des magasins s'engageait à déposer, tous les jours du mois, les recettes de leurs ventes inscrites dans une caisse enregistreuse. Ces recettes étaient remises au concessionnaire 20 jours après la fin de chaque mois, après avoir déduit les montants dus par celui-ci — loyer, électricité, entretien du local, service téléphonique et, dans certains cas, les salaires de leurs employés.

Les sommes dues aux concessionnaires depuis la fin de mars jusqu'au 15 mai seraient de \$500,000 et plus. Les derniers chèques qui devaient être remis aux concessionnaires étaient datés le 13 mai. Deux jours plus tard, soit le 15 mai, la Banque Nationale et les caisses d'épargne prenaient possession de la chaîne de magasins Paquet-Syndicat.

Selon M. Guy Rouleau, opticien, qui occupe depuis 14 ans, à titre de concessionnaire, un local au magasin

Paquet du Mail Saint-Roch, ce n'est pas par pur hasard que cette prise de possession fut effectuée le 15 mai, le jour même où tous les concessionnaires devaient être payés.

"Puisqu'il n'y a rien dans le bail qui indique qu'ils sont fiduciaires, comment peuvent-ils se proclamer comme tels aujourd'hui?" fait-il remarquer au cours d'une récente entrevue avec LE SOLEIL.

Présent à l'entrevue, M. Raymond

(Suite à la page A2, 3e col.)

CTCUQ: pas de hausse de tarifs

par Pierre-Paul NOREAU

Les usagers des services de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec n'ont pas à craindre une augmentation des tarifs au moins d'ici le mois de janvier prochain, contrairement à ce qui vient de se produire à Montréal.

M. Léonce Bouchard, président de la CTCUQ, a exprimé

(Suite à la page A2, 2e col.)



A la découverte de la nature!

Cette semaine, Crayons de Soleil rend compte de l'expérience d'une trentaine de jeunes de 8 à 11 ans qui ont vécu une semaine entière à observer la nature au camp Trois-Saumons. Ils en ont rapporté des récits et des jeux qu'ils te proposent de partager avec eux. **dans le cahier B**



Le Soleil, Raymond Lavoie

la météo pour le week-end

Du beau temps est prévu pour samedi et de légères averses, sans grande importance toutefois, sont possibles dimanche. Une crête de haute pression continue d'influencer l'est du Canada, de Toronto à Gaspé, amenant chaleur et soleil. Les températures seront de quelques degrés au-dessus de la normale, les maximums varieront entre 25 et 30 degrés Celsius. Les nuages et averses possibles dimanche ne devraient pas beaucoup nuire aux activités prévues pour cette journée. Des

vents légers de l'ouest devraient souffler tout au long de la fin de semaine. La côte est des États-Unis devrait connaître le même temps. Un dégagement est prévu dans la soirée de dimanche et du beau temps pour lundi. La région de l'Ontario et du nord du Québec devrait connaître un peu de pluie alors que les Maritimes peuvent s'attendre à avoir beaucoup de soleil. En résumé, une belle fin de semaine en perspective.

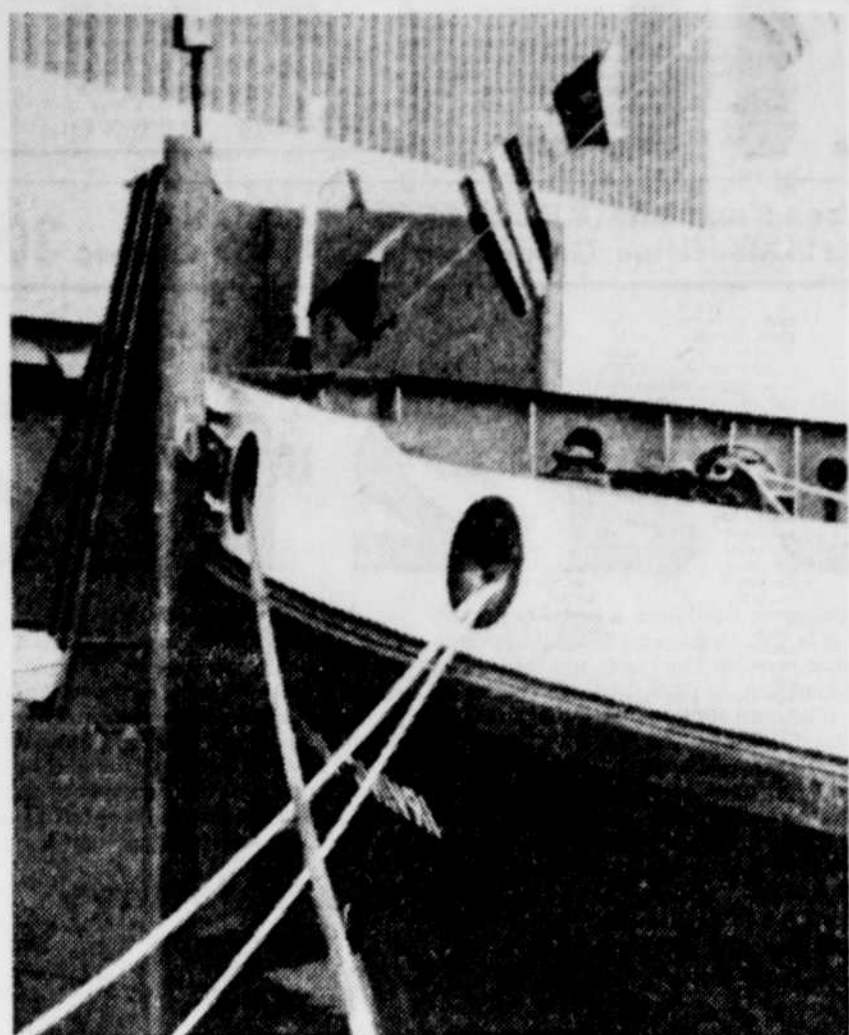
autres détails en C-4

sommaire

Annonces classées	C-4 à C-14
Arts et spectacles	A-9 et A-10
Bridge	C-11
Carrières et professions	B-4
Décès	C-15
Economie-finance	C-2 et C-3
Editorial	A-6
Feuilleton	A-10
Horoscope	C-12
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	C-5
Mots croisés	C-10
Où aller à Québec	A-10
Pierre Champagne	A-7
Sport	B-1 à B-3
Télévision	A-9

Baseball: dernière chance de sauver la saison 81

page B-1



On a fabriqué un "nid" pour recevoir la proue du remorqueur qui poussera l'usine flottante dans les moments difficiles.

L'usine...

(Suite de la première page)

été bardée de toutes les manières avec 130 tonnes d'acier, mais tout ce qui est susceptible de bouger en mer a été saisi avec des rubans d'acier; on a mis des coins de bois sur la tuyauterie, des cordes et du ruban gommé sur les armoires et les tiroirs, et les extincteurs à incendie feront le voyage coincés dans du caoutchouc moussu.

Les dirigeants de Cominco Ltée, de Vancouver, propriétaire de l'usine, ont expliqué que le bâtiment pourrait être soumis à un roulis court et rapide étant donné que le centre de gravité, contrairement aux navires, n'est pas profond. Pour équilibrer la barge, on n'a même coulé qu'une partie d'un plancher; le ciment a été placé ailleurs, comme ballast; le reste du plancher sera coulé quand l'usine sera rendue sur place.

C'est là aussi qu'on fera la mise en terre des plantes d'un petit jardin artificiel qu'on a aménagé dans un coin, au sommet de l'usine, question de permettre aux cadres et aux ouvriers de se rappeler qu'il y a toujours un Sud.

En l'absence de toute représentation ministérielle québécoise, et à part un mot de bienvenue en français et la bénédiction en français de ce "chef-d'œuvre du travail de l'homme", comme a dit le chanoine Louis Massicotte, tout s'est déroulé en anglais hier.

Les discours, nombreux et brefs, ont fait état de cette réalisation unique pour l'industrie mi-

nière mondiale; du précédent qu'elle crée, car tous sont unanimes à dire que le développement de l'archipel arctique sera grandement influencé par ce genre de concept; des innovations que le projet Polaris contient en ce qui a trait à l'économie (l'usine sera rentable dans cinq ans), l'ingénierie, le transport en milieux polaires, l'environnement et l'adaptation au travail quotidien, à quelques milles seulement du Pôle Nord magnétique.

La ministre Judy Erola souligna l'importance que Cominco Ltée entend accorder aux dimensions sociales et humaines, notamment dans l'emploi de plusieurs Inuits et à l'entraînement du personnel.

"Bon voyage", dit-elle en terminant son discours. Deux mots qui ont été ressentis avec un pincement au cœur par plusieurs dirigeants de la compagnie qui ont mis 10 ans à concevoir l'audacieux projet. Ils sont confiants que l'équipage des bateaux remorqueurs saura mener à bon port l'étrange colis.

— Et si, par malheur, l'usine devait être perdue en mer, seriez-vous prêts à recommencer, leur a-t-on demandé?

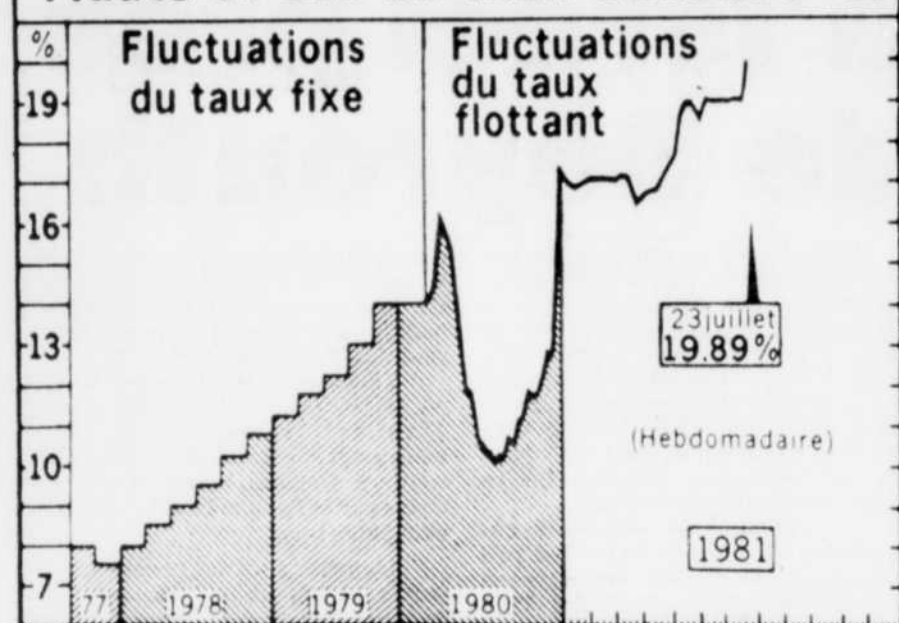
— Oui... car \$100 millions d'investissements l'attendent là-bas, a répondu M. Hank M. Giegerich, vice-président du groupe des Affaires du Nord de la compagnie Cominco.



Funérailles de Roger Doucet

Geraldine Doucet, accompagnée d'un de ses trois fils, Paul, près du cercueil de son époux, Roger Doucet, décédé dimanche, d'une tumeur cancéreuse au cerveau. Près de 2.000 personnes ont assisté hier aux funérailles qui se sont déroulées à l'église Saint Patrick de Montréal. Au cours de la cérémonie, un texte religieux a été lu par Jean Béliveau.

Hauts et bas du taux bancaire



Le taux...

(Suite de la première page)

tionalisations sont "très populaires politiquement".

Quant aux taux d'intérêt américains, M. Saba estime qu'ils ont réussi dans une bonne mesure à réduire l'inflation chez nos voisins du Sud et qu'un mouvement à la baisse devrait bientôt s'amorcer qui aura un écho au Canada.

Des chiffres

Des statistiques rendues publiques hier révèlent en effet que le taux annuel d'inflation est maintenant de 8.8 pour 100 aux États-Unis contre 12.8 pour 100 — le plus haut sommet depuis 30 ans — au Canada.

Quant aux taux d'intérêt canadiens, ils atteignent maintenant près du double de ce qu'ils étaient il y a un an. Dès hier, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Impériale, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque de Montréal, la Banque Royale, la Banque Continentale, la Banque Na-

tionale et la Banque Mercantile annonçaient qu'elles portaient à 21 pour 100 leurs taux de base, une hausse de 1 pour 100.

En ce qui concerne le dollar, sa chute pourrait se poursuivre davantage à moins que la Banque du Canada ne prenne tous les moyens pour la contrer. Des experts n'excluent pas la possibilité que le dollar tombe jusqu'à 80.5 cents américains si ce n'est même sous les 80 cents.

Les vacances

Cette situation ne semble pas décourager les Québécois de passer leurs vacances aux États-Unis et même d'y réaliser des économies réelles ou imaginaires.

Selon un agent des douanes canadiennes, on ne dispose d'aucun chiffre sur la contrebande à petite échelle saisie aux passages de frontière, mais il y en a eu suffisamment ces derniers temps.

Offensive...

(Suite de la première page)

combats, aux Nations-Unies, le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, informait le Conseil de sécurité que ses adjoints aux forces qui combattent au Liban (Israéliens et Palestiniens) n'avaient pas été entendus. Quant à l'observateur de l'OLP à l'Organisation internationale, M. Zehdi Labib Terzi, il déclarait à la presse qu'il pensait que des consultations allaient avoir lieu aujourd'hui entre les représentants des 15 pays membres du conseil, les consultations devant précéder une nouvelle réunion de l'instance suprême de l'ONU. Il ajoutait que la situation du Sud-Liban était "très mauvaise".

Crise de confiance

Quant à la "crise de confiance" entre les États-Unis et Israël, elle a été minimisée par l'ambassadeur de Jérusalem à Washington. "Ne dramatisons pas la situation. Il n'y a pas de crise mais des divergences d'opinion entre amis", a déclaré l'ambassadeur d'Israël aux États-Unis, M. Ephraïm Evron. Le porte-parole du département d'État américain, M. Dean Fisher, a précisé que le gouvernement des États-Unis ne considérait "absolument pas" M. Begin comme un obstacle à la paix. Le gouvernement américain ne souhaite visiblement pas que les critiques de MM. Clark et Weinberger passent pour la position officielle des États-Unis à l'égard d'Israël.

D'autre part, dans un discours prononcé à l'ouverture du conseil arabe de la défense commune, qui examine la situation au Liban, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Cheldi Klibi, a appelé les États arabes à adopter "une attitude de fermeté" et à "rassembler les forces arabes dans tous les domaines de l'action" pour faire face à "l'agression féroce d'Israël".

M. Klibi estime aussi que "la condamnation collective par la communauté internationale ne suffit plus à dissuader Israël de poursuivre son œuvre d'extermination au Liban".

Réprobation des Juifs américains

Parmi les réactions concernant

les attaques israéliennes, un grand nombre de chefs de file de la communauté juive américaine ont exprimé ces derniers jours leur réprobation envers le bombardement de Beyrouth, vendredi dernier, par la chasse israélienne.

Leur principale réaction tient en une question: "Nous nous demandons pourquoi?"

De nombreuses figures en vue de la communauté ont émis la crainte qu'après cette action qui a entraîné la mort de 300 civils, les "relations spé-

CTCUQ...

(Suite de la première page)

l'avis, lors d'une conversation téléphonique, que son organisme serait fort mal venu de hausser la cotisation des usagers alors que la CTCUQ fait des efforts de promotion très importants pour grossir sa clientèle.

"Évidemment, comme tous les autres, nous ne sommes pas à l'abri d'une augmentation à moyen terme. Tout augmente et le transport en commun à Québec pourra difficilement s'y soustraire indéfiniment. Mais, pour l'instant, je crois qu'il ne serait pas cohérent de parler d'augmentation, alors que notre objectif premier est de remplir nos autobus."

Par la prochaine campagne de promotion qui aura lieu en septembre, l'automne étant un moment décisif dans le comportement des usagers, la Commission de transport de la CUQ entend d'ailleurs prouver aux consommateurs qu'il est économique de se déplacer en autobus. Il serait très difficile de faire accepter ce thème en haussant les tarifs.

La CTCUQ avait porté le coût du passage de \$0.50 à \$0.60 en avril 1980, le coût du laissez-passer mensuel ne subissait aucune variation et demeurait à \$18. À Montréal, le passage coûtera \$0.75 à partir du mois prochain et le laissez-passer, \$19.

Paquet...

(Suite de la première page)

Morin, concessionnaire chez Paquet — Mail Saint-Roch — depuis 7 ans, partage également cet avis. Son commerce comprend, entre autres, une confiserie, tabagie, fromagerie et charcuterie. Les sommes d'argent qui lui sont dues, soit \$30,000, proviennent, en majeure partie, des ventes effectuées durant la période de Pâques qui est, pour lui, la plus importante de l'année.

En plus de devoir payer la marchandise vendue en avril, il lui faut désormais payer comptant les fournisseurs qui ne livrent qu'à cette condition.

De plus, tous les concessionnaires doivent continuer à remettre les recettes de leurs ventes à la fiducie de Paquet-Syndicat. "60 pour 100 de ces sommes sont retenues et prêtées avec intérêt par la Banque Nationale, alors que nous les concessionnaires percevons 40 pour 100, mais sans intérêt, fait remarquer M. Morin.

À la suite d'une mise en demeure que celui-ci faisait parvenir aux nouveaux administrateurs, une lettre en date du 21 mai, de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie, mandatée par la Société nationale de fiducie, fiduciaire des détenteurs d'obligations de Paquet-Syndicat, lui garantit que "les recettes encaissées depuis le 15 mai 1981, déductions faites des dépenses prévues au contrat de concessions, seront remboursées tel que convenu. Toutefois, dit-on, cette entente se terminera sur simple avis écrit de l'agent".

MM. Rouleau et Morin se disent prêts à aller jusqu'au bout afin de récupérer l'argent qui leur est dû. Comme plusieurs autres, ils sont liés par un bail qui expire à la fin de l'année.

Par ailleurs, ils sont déjà privés de services prévus dans le bail. Ainsi, le service téléphonique a été réduit à une seule ligne toujours occupée et, depuis un mois et demi, ils doivent défrayer l'entretien de leurs locaux.

Récemment, ils devaient faire appel au Commissariat des incendies afin de faire enlever les "barricades"

et déverrouiller les portes à proximité de leurs locaux, ce qui, en plus de nuire au va-et-vient de la clientèle, constituait un danger en cas d'incendie.

Propriétaire de plusieurs cliniques d'optique, celle située chez Paquet est la seule que détient M. Rouleau à titre de concessionnaire. L'expérience qu'il vit présentement l'a convaincu que ce sera la dernière.

Il compare le magasin Paquet à un bateau en train de couler, tandis que le capitaine a fui avec toutes les chaloupes de sauvetage, laissant derrière lui les hommes d'équipage, en l'occurrence, les concessionnaires "qui se sont tous fait avoir".

Selon les deux commerçants précités, ce qui se produit aujourd'hui, nul ne l'aurait cru il y a 10 ou 12 ans, alors que la confiance totale régnait sous l'administration de Jean-Yves Laurin, les problèmes se réglant rapidement et toujours à l'amiable, en particulier avec M. Robert Béland, "un homme juste et honnête qui s'est occupé pendant longtemps des concessionnaires".

Quant à M. Morin, il n'hésite pas à qualifier de "requins voraces" la Banque Nationale et les caisses d'épargne qui ont posé en sauveur de Paquet-Syndicat.

Tous deux déplorent le fait que leurs commerces, comme tous les autres, ont été trop longtemps assimilés au magasin Paquet et qu'une infime proportion de la population peut les identifier.

Enfin, MM. Morin et Rouleau ont entrepris des démarches afin de rencontrer, dans les plus brefs délais, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron. Ils souhaitent pouvoir discuter avec lui d'un projet de regroupement d'une trentaine de concessionnaires au magasin Paquet, lorsque celui-ci aura été vendu.

Le chef de cabinet de M. Biron, Catherine Gagnon, a indiqué au SOLEIL qu'elle ferait part de leur demande au ministre à son retour de vacances, la semaine prochaine.

Niagara aura son timbre

OTTAWA (PC) — Un timbre de 17 cents marquant le 200e anniversaire de Niagara-on-the-Lake, en Ontario, sera émis le 31 juillet, annonce-t-on jeudi.

La mecque touristique et un centre agricole situés à l'embouchure de la rivière Niagara ont été fondés par les Britanniques en 1781.

Le cycliste était un jogger

Une erreur s'est glissée dans un article paru dans LE SOLEIL d'hier. À la suite d'une confusion, nous avons fait état de la mort d'un cycliste en course alors qu'il s'agissait d'un coureur à pied. Cette course était organisée dans le cadre des festivités de Black-Lake, le nom du coureur décédé est Serge Faucher, il était âgé de 22 ans.

LA QUOTIDIENNE

8-5-7

(tirage de jeudi)

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 12h30 Samedi 9h30 à 12h30

647-3233

RENSEIGNEMENTS

647-3394

REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

valeur exceptionnelle

LE TAILLEUR DE TWEED 189.95

prix pré-saison jusqu'au 15 août



prix régulier \$260.

l'indispensable tailleur de tweed Donegal en tons de gris, vert, tan et bleu. veste ceinturée, poches blais. jupe droite avec pli d'aisance derrière. 6 à 16, exclusif à simons

la Contemporaine®.

la maison **simons**

place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

Où aller dans nos régions

BAS ST-LAURENT

— Rivière-du-Loup: Exposition **UNE RÉGION DE REGARDS**, oeuvre de cinq artistes: peinture, batik, illustrations, photos et gravures, jusqu'au 1er septembre. Tous les jours de 10h à 17h. Musée du Bas-Saint-Laurent, 300 rue St-Pierre.

— Rivière-du-Loup: Exposition d'oeuvres de peintres amateurs et comptoir d'artisanat à **"LA TOURBIÈRE"**, située rue Fraser, face à la rue St-Pierre, ouvert tous les jours de 10h à 22h, jusqu'au 22 août. Présentée par l'Atelier des arts du Grand Portage Inc.

— Rivière-du-Loup: Exposition des huiles de **GUY PAQUET** et de **RENE RICHARD** ainsi que les multiples de **J.P. LEMIEUX** dans la petite salle d'essai de la galerie d'art Le Goéland, 460, rue Lafontaine. Du mar. au dim. 13h30 à 17h, et jeu., vend. soir 19h à 21h. Se terminera le 30 juillet.

BEAUCE

— St-Georges: Exposition temporaire, **"LES TRAVAUX FÉMININS"**, "La galerie des Anciens", et **"LE CENTENAIRE DE L'ARRIVÉE DES SOEURS DE BON PASTEUR A SAINT-GEORGES"**, ouv. sur sem. 10h à 16h30 et fin de sem. de 13h à 21h. Relâche le lundi. Au musée Mécatigan, 1690, 1ère avenue ouest, Inf.: 227-1124. Se termine le 2 août.

— St-Evariste: Exposition **COLLECTION PERMANENTE**, salle Napoléon-Bolduc, Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la semaine.

— St-Elzéar: **L'OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE** du Mont Mégantic, ouvert tous les jours à compter de 14h et le samedi soir est à la disposition des visiteurs pour leur démontrer le fonctionnement des instruments et leur faire voir les astres si le ciel est clair. Également projection de films adaptés aux circonstances. Réservations ou rens.: (819)888-2822. Entrée libre.

— St-Georges: **FESTIVAL WESTERN DE LA CHAUDIÈRE** à Haltonville (école Beaudoin). Ouverture ce soir. Sam., tire de chevaux et souper au boeuf braisé. Dim., messe western, déjeuner du cow-boy, parade, différents concours. Lun. au jeudi, concours, tire d'hommes, tir au revolver, rodéo.

BOIS-FRANCS

— Arthabaska: Exposition. Collection permanente, oeuvres de Suzor-Coté et de Alfred Liberté et des meubles des époux Laurier. Exposition sur la laine et le lin **"UNE LAIZE POUR LA MAISONNEE"**, jusqu'au 2 septembre. Au musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h et 13h30 à 17h; sam., dim. 13h30 à 17h; mer. soir 19h à 22h.

CHARLEVOIX

— Baie-St-Paul: Salon d'été, sous le thème **"INTERACTION DES GÉNÉTIQUES"**, réunissant encore plus nombreux les artistes de Charlevoix. **PANORAMA 81** se tiendra au centre d'art jusqu'au 2 septembre, 4 boul. Fafard.

— Baie-St-Paul: exposition de Jean-Claude Rochefort, photographies. Entrée libre. Centre d'art Maison Otis, 23 St-Jean-Baptiste.

— Ile aux Coudres: **JACK JEQUEL**, tableaux représentant des goélettes du Saint-Laurent durant toute la saison estivale à la galerie

d'art "La Misaine".

— St-Irénée: exposition courtoise de **MONIQUE CLICHE-SPENARD**, jusqu'au 23 août dans la grande salle du Domaine Forget, route 362. Également le 25, **MARCEL SAINT-CR**, violon de gambe d'amour avec un groupe de musiciens baroques et le 29, **GWEN HOEBIG**, violoniste, à 20h30. Adm.: \$7; \$5 étud. et âge d'or.

— La Malbaie: le musée Laure-Conan, 30 rue St-André, présente **ANDRÉ DUFOUR**, peintre-graveur, jusqu'au 26 juillet. Également plusieurs autres expositions dont "L'homme spectacle", "Les peintures populaires de Charlevoix", etc., de 9h à 21h en sem. et 10h à 21h les fins de sem. Adm.: \$1; \$0.50 enf. et étud.

— Ile aux Coudres: **GILLES GOSSELIN**, chanteur compositeur, ce soir. Sam. et dim. **MARIO TRUDEL**, chanteur compositeur et lundi, **JEAN DESGAGNES**, chanteur compositeur. A compter du 29 juillet au 2 août, **JULES DUBOIS**, chanteur compositeur, boîte à chansons de l'hôtel Cap-aux-Pierres. A compter de 21h30. Entrée libre. Rens.: 438-2711.

COTE DU SUD

— La Pocatière: Exposition **SCENES RURALES**, collection permanente "La paroisse rurale vers 1900", agriculture, ameublement, histoire et science naturelle. Musée François-Pilote. Tous les jours de 9h à 17h; dim. 13h à 17h.

— Montmagny: Exposition permanente, comptoir d'artisanat **"POPULARIT"**, Manoir Couillard-Dupuis. Jusqu'au 1er sept., tous les jours, 9h à 20h.

— St-Jean-Port-Joli: Exposition d'une cinquantaine d'artistes à la boutique d'artisanat **LES ENFANTS DU SOLEIL**, en face de l'église (ancien presbytère Fleury).

— St-Jean-Port-Joli: **GEANO ROCHA**, musique et chant portugais, du mar. au dim. à compter de 21h, auberge du Faubourg, 280 de Gaspé ouest. Entrée libre.

PORTNEUF

— Pont-Rouge: Exposition permanente de **MEUBLES DE LA FIN DU 19e SIECLE** dans la résidence du meunier et **BOULANGERIE D'ARTISANAT** à la Meunerie. A compter de ce soir 19h30 jusqu'à dim. 17h, **FETE NATIONALE DE LA BELGIQUE**, oeuvres d'arts, peintures, florales intérieures, projection cinématographique de films belges et musique traditionnelle. Dégustation de gaufres belges. Sam. 21h, **JOCELYN TESSIER**, chansonnier à la boîte à chansons du Moulin Marcoux. Mar. au sam. 13h à 20h et dim. 12h à 17h. Relâche le lundi.

RIVE SUD DE QUEBEC

— Lotbinière: Exposition d'artisanat et démonstration de techniques artisanales. Kiosque de produits naturels. Dim. 12h à 20h. Moulin du Portage, Saint-Louis de Lotbinière.

— Lévis: Spectacle rock **IL ETAIT UNE FOIS A LA BELLE ÉTOILE** avec les groupes Chorus, jazz rock, Les calottes rouges, rock, Adn, musique progressive, ce soir à 20h au camping Kennedy à Saint-Henri de Lévis. Remis à samedi s'il y a de la pluie.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin au **SOLEIL**, à l'attention de Louise Lépine, ou téléphonez à 647-3414.

CLSC de Laurier-Station

Le syndicat des employés opte pour l'affrontement

par Ghislaine RHEAULT

Face au refus de la direction du CLSC Arthur Caux, de Laurier-Station, de revenir sur sa décision de congédier une infirmière, le syndicat des 40 employés de cet établissement a décidé d'opter pour l'affrontement et de reprendre ses moyens de pression.

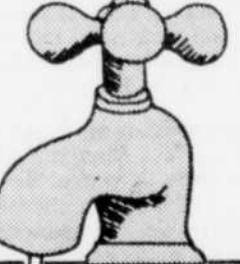
Au cours d'une conférence d'information tenue hier à la CSN à Québec, les dirigeants syndicaux ont rappelé l'historique de ce conflit et dénoncé verbalement l'attitude de la direction qui va à l'encontre des objectifs de santé mentale poursuivis par le CLSC même, à travers ses propres programmes.

C'est à la fin d'avril dernier que cette jeune infirmière a été congédiée. A l'emploi du CLSC depuis l'automne 1980, et affectée notamment au programme de périnatalité elle avait tenté, sans succès de dispenser les trois heures de cours prénatal par semaine auxquelles elle avait été assignée. Incapable de surmonter le stress que provoquait chez elle le travail de groupe, elle avait demandé à la direction d'être dispensée de donner ce cours et d'être affectée à une autre tâche. Cette affectation ne représentant que trois heures sur une semaine de travail de 35 heures, la direction aurait pu, affirme le syndicat, réaménager les horaires ou charges de travail pour l'en dispenser. Le syndicat ajoute que cette infirmière étant par ailleurs compétente pour assumer son travail lorsqu'il s'agissait de contacts individuels, soit en périnatalité soit dans le programme de maladies infectieuses.

De plus, précise le syndicat, l'infirmière aurait fait des efforts pour tenter de surmonter ce handicap.

Ile aux Grues: travaux au quai

OTTAWA — Le ministre des Travaux publics du Canada, M. Paul Cosgrove, vient d'annoncer l'adjudication d'un marché de \$4,851,890 à la firme Construction Simard et Beaudry Inc. pour les réparations au quai à l'île aux Grues. L'entrepreneur de Montréal, choisi parmi trois autres pour avoir présenté la plus basse soumission, commencera ces travaux cet été. La soumission la plus élevée était de \$6,384,686. Ces réparations majeures devront être complétées en novembre 1982.



PRÉVISION D'ARROSAGE DES PELOUSES

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant cinq jours, ceci pour les municipalités de Charny, Saint-Romuald.

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

les 24, 25 et le dimanche 26 juillet

- Pâté de caneton
- Filet de saumon en croûte au poivre rose
- Les pommes vertes
- Les choux-fleurs
- Polonaise
- La Forêt-Noire
- Le café

le tout \$14.95

27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

Commission canadienne des transports

Référence No: 2-J179-1A (149/81) (AOL)

Rôle No 5464

Le permis No A.T.C. 2390/74 (C) autorise David Craig Quinn exerçant son activité sous la dénomination de "ICARUS FLYING SERVICE REGD" à exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4), pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier au Canada, d'une base située à Havre-aux-Maisons, îles-de-la-Madeleine (Québec), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe A.

Avis est donné par la présente que la titulaire demande maintenant l'autorisation d'exploiter des aéronefs du groupe B en vertu du permis susmentionné.

La date limite pour le dépôt des interventions est fixée au 18 août 1981. On peut obtenir les détails de la requête et les instructions concernant le dépôt d'une intervention en communiquant avec le secrétaire du Comité des transports aériens.

Ottawa, K1A 0N9, No de tél. 053-4254, no de tél. (819) 997-1792.

Canadian Transport Commission

J. F. GORDON
Pour M. L. DIONNE
Division des permis
pour le Directeur de l'exploitation
Comité des Transports Aériens.

Canada

POUR ILFORD XPI400 RIEN D'IMPOSSIBLE!



ILFORD XPI400

FILM ET PRODUITS CHIMIQUES

Spécial de lancement: 9.99

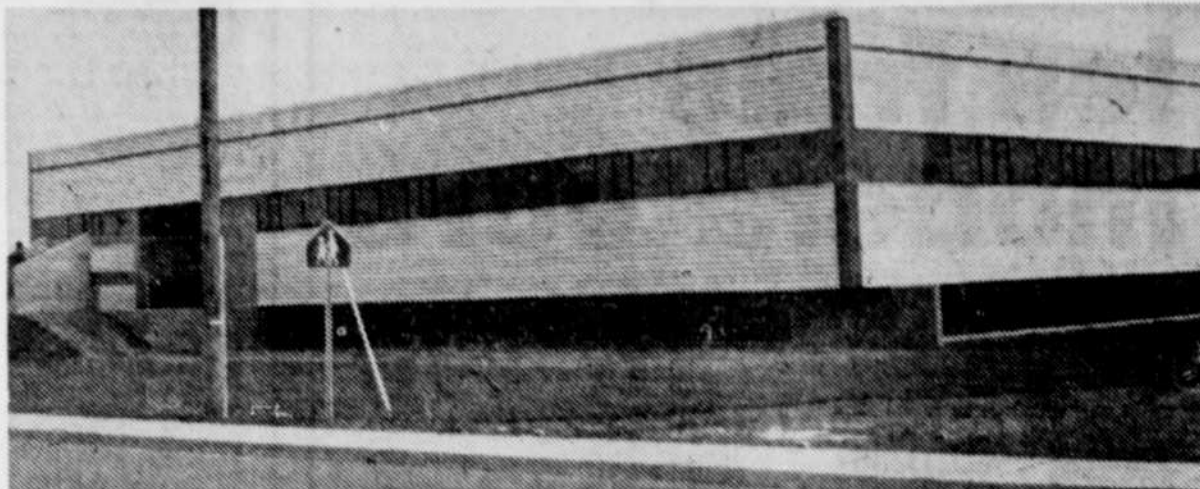
Traitement XPI + contact

photo contact

845, St-Jean, Québec 529-5811

LOTO SÉLECT

Date	22-07-81	NUMERO GAGNANT	5513
Ventes	109 822,50\$	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	5	3826\$	
dans n'importe quel ordre	95	318.80\$	



La population desservie par le CLSC Arthur-Caux ne sera pas affectée par les moyens de pression, a affirmé le syndicat des employés, hier.

Le syndicat rappelle qu'au moment de l'embauche de cette infirmière, le programme de cours prénatal devait être transféré à l'éducation des adultes. Il n'était donc pas question alors qu'elle doive assumer cet enseignement.

La direction du CLSC a proposé des modifications à la tâche qui ont été jugées inacceptables par l'infirmière et le syndicat: une première offre comportait pour l'infirmière une augmentation de sa charge de travail, une seconde comportait l'obligation de donner les cours prénatals. Devant le refus de l'infirmière, la direction a décidé de la congédier pour "motifs administratifs".

Arbitrage

Depuis, le syndicat a déposé un grief contestant ce geste. L'arbitrage devrait avoir lieu à l'automne. Entretemps, des moyens de pression ont été mis en oeuvre en mai dernier pour forcer la direction à revenir sur sa décision. En juin, le directeur-général a accepté de rencontrer le syndicat et a laissé entrevoir des avenues de solution. Mais au début de juillet, une lettre de la direction au syndicat confirmait le congédiement. Le di-

recteur général disait partager les objectifs du syndicat concernant la santé mentale, mais utilisait le même argument — soit le refus de la tâche — pour congédier l'employée.

Coupures

Rejoint hier au téléphone, le directeur général-adjoint M. Réjean Dion a d'abord refusé de livrer des commentaires. "Cette question doit être traitée à l'intérieur du CLSC" a-t-il dit. Il a ensuite affirmé que c'était bien pour des "motifs administratifs" que cette employée avait été congédiée, et non pas en raison du contexte général des coupures budgétaires — comme le suggère le syndicat —. Il n'est donc pas question, de profiter de cette occasion pour "couper un poste". Si la direction n'a pas amorcé le processus d'embauche encore, c'est parce qu'il faudra attendre la décision arbitrale prévue pour l'automne pour le faire.

Quant aux moyens de pression ils ne semblent pas avoir été ressentis par la direction. Le syndicat affirmait hier par ailleurs qu'il n'était pas question que ces moyens de pression soient dirigés contre la population desservie par le CLSC.



Jolis tricotés pour égayer l'automne. \$70 chacun.

Pour être à la mode de l'automne, portez des tricotés. En exclusivité à prix d'avant-saison! D: gris, rouge. G: jade, fraise, noir. Laine-acrylique. 6-16. Collection 1300 au 2e... où nous sommes tout ce que vous attendez de mieux.

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE (2 HRS. STATION GRATUIT)
H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'A 21 H.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE QUEBEC
1460 chemin Ste-Foy, Québec, Qué.
G1S 2N9

LES SERVICES DE L'INFORMATIQUE
APPEL D'OFFRES NUMERO 81-SI-1

La Commission des écoles catholiques de Québec demande des soumissions pour la programmation d'environ 25 tableaux statistiques dans le cadre de la réalisation d'un projet provincial. Les travaux devront être programmés en langage PLI et être exploitables sur les ordinateurs du ministère de l'Éducation (IBM 370). Le projet devra être réalisé selon les normes techniques de la direction de l'informatique du ministère de l'Éducation et être terminé dans un délai approximatif de six (6) mois.

Les soumissionnaires pourront se procurer une (1) copie du cahier des charges ainsi que deux (2) copies de la formule de soumission au service de l'informatique de la Commission des écoles catholiques de Québec, au 1420 chemin Ste-Foy, Québec, à compter du mercredi 29 juillet 1981, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, heure en vigueur localement.

Chaque soumission remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé par le requérant auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé équivalant à dix pour cent (10%) du montant total de son offre. Ce bon ou ce chèque sera fait à l'ordre du requérant et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées à "Les services de l'informatique, 1420 chemin Ste-Foy, Québec" seront reçues au plus tard le lundi, le 17 août 1981, à 11h00, heure en vigueur localement.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des soumissions qui aura lieu, lundi le 17 août 1981 à 11h00, heure en vigueur localement à 1460 chemin Ste-Foy, Québec.

La Commission des écoles catholiques de Québec ne s'engage à retenir ni la soumission la moins coûteuse, ni aucune des soumissions reçues.

LE DIRECTEUR GENERAL FERNAND PARADIS
Québec, le 8 juillet 1981



Le projet "Bic innove" est exécuté par la Chambre de commerce de Bic.



Les quais flottants sont dans le secteur du vieux quai.

Récréation ou conservation

Polémique sur la vocation du parc de Bic

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le 10 juillet dernier, soit le jour même où le journal LE SOLEIL publiait un article sur le début de l'aménagement d'un port de plaisance au Bic, la Chambre de commerce de cette localité, qui est promoteur du projet, recevait une lettre du ministère du Loisir, Chasse et Pêche, lui enjoignant d'arrêter immédiatement les travaux et de remettre les berges dans leur état premier, et ça dans les meilleurs délais.

Depuis cette date, on a arrêté les travaux, mais les quais sont toujours à l'eau, et plusieurs Bicois semblent même prêts à engager une dure bataille avec le MLCP pour protéger leur droit d'accès à la mer.

Qu'y a-t-il derrière ce problème? Une idée, une intention, celle de créer un parc de conservation au bord de la mer, entre Le Bic et Saint-Fabien. Une idée qui n'est d'ailleurs pas nouvelle, puisque les esquisses d'un tel parc remontent au moins au début de l'année 1973. Mais ça ne demeure toujours qu'une idée ou une intention, puisque le parc du Bic n'a aucune existence légale. De là peut-être, les conflits qui surgissent.

Quand le projet de parc a commencé à prendre forme, vers les années 1975, beaucoup de Bicois voyaient d'un bon oeil ce projet, justement parce qu'ils y voyaient les possibilités d'un meilleur accès à la mer, les plus beaux endroits étant jusque là des terrains et propriétés privées.

Il suffit d'ailleurs de se référer au mémoire que la Commission municipale de développement du parc du Bic adressait à l'été de 1976 au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche et demandant que la vocation du futur parc du Bic soit la récréation intensive, la restauration et le caravanning.

Il ne faut pas oublier d'autre part que la loi 19 sur les parcs, prévoit qu'avant la création d'un tel parc, le ministre responsable doit tenir des audiences publiques.

Donc, pourquoi y a-t-il conflit? Parce qu'un grand nombre de Bicois veulent un parc de récréation intensif

d'une part, et que d'autre part, le ministère semble destiner le parc à une vocation de conservation, donc d'utilisation limitée.

Les vues du MLCP
Interrogé au sujet de ce problème de localisation du port de plaisance au Bic, le directeur régional du MLCP, M. Eric-Yves Harvey, explique d'abord qu'il y a une intention gouvernementale de créer un parc de conservation au Bic, dont les limites sont bien arrêtées. Et depuis six ou sept ans, le ministère a dépensé près de \$6 millions en expropriations et acquisitions de terrains.

Selon M. Harvey, le ministère ne peut donc accepter que l'on procède à des aménagements sur le terrain du parc qui pourraient ne pas cadrer avec les objectifs visés.

En ce qui concerne plus précisément la mise à l'eau de quais flottants dans le secteur du vieux quai du Bic, M. Harvey explique que c'est vers le 15 mars dernier que le bureau régional a été informé du projet et des travaux de la Chambre de commerce du Bic.

Rappelons qu'il s'agit d'un projet de \$39,384 du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration accordé dans le cadre du Programme d'emploi du Canada, qui prévoyait outre la construction de quais flottants, la construction d'une rampe de mise à l'eau, de travaux de nettoyage sur l'île au Massacre, de travaux d'a-

ménagement à la Maison Doucet, etc. Le 23 mars dernier, dit M. Harvey, le bureau régional a exigé l'arrêt des travaux commencés ou prévus à l'intérieur des limites du parc, et renvoyé quelques jours plus tard les responsables du projet afin de trouver des alternatives aux travaux éliminés.

C'est le 22 mai, poursuit M. Harvey, que les responsables de la Chambre de commerce ont présenté les hypothèses envisagées pour la localisation des quais. Le 4 juin, le directeur régional avisait les responsables du projet que le secteur du vieux quai ne pouvait être retenu puisqu'il est situé à l'intérieur des limites du futur parc, et que cet équipement est incompatible avec la vocation d'un parc de conservation.

"Bic innove", un projet de \$40,000

Le port de plaisance déménagera s'il vient à nuire

RIMOUSKI (J.-C. P.) — M. Robert Cordon est directeur de la Chambre de commerce du Bic et co-responsable du projet Bic innove, dont l'un des buts est la création d'un port de plaisance.

En vertu de ce projet de près de \$40,000, une rampe de mise à l'eau en béton de 135 pieds de long sur 25 de large a été construite à l'extrémité de la Pointe-aux-Anglais, sur un terrain appartenant à la municipalité de Bic et avec l'accord de celle-ci.

En ce qui concerne les quais flottants — le projet a permis de construire 20 sections de 12 pieds — ils ont été placés dans le secteur du vieux quai, un terrain dont les titres de propriété semblent encore mal définis, puisque des parties de terrain ap-

partiennent aussi bien à la municipalité qu'au MLCP.

Mais les quais, on s'en doute un peu, ils sont à l'eau. Et à qui l'eau appartient-elle? Il arrive que M. Robert Cordon est aussi professeur à l'Institut maritime de Rimouski, où il enseigne entre autres choses le droit marin. Et il a ses petites idées là-dessus.

En fait, dit M. Cordon, nous avons placé les quais flottants dans le secteur du vieux quai, d'abord parce que c'est l'endroit idéal. Un havre naturel, à l'abri des vents dominants et où à marée basse il y a quelques pieds d'eau ce qui assure l'accès en tout temps aux petites embarcations.

D'un autre côté, dit M. Cordon,

les quais ne sont pas soudés au rivage, de sorte qu'il n'y a donc pas de détérioration sérieuse.

Un parc du Bic? demande M. Cordon? Où est leur plan directeur? On a plutôt l'impression, dit-il, que le rêve du ministère serait d'ériger une grande clôture autour du futur parc pour en interdire l'accès.

On nous accuse, dit encore M. Cordon, de procéder sans autorisation. Mais comment doit-on comprendre les sommes déjà dépensées en aménagement au coût d'un demi-million de dollars, notamment pour le manoir du vieux Français, alors que le parc n'est même pas créé et que les audiences publiques en vue de sa création n'ont pas encore eu lieu? Y aurait-il donc, se demande M. Cordon,

des procédés qui sont valables seulement pour le ministère?

Il serait injuste, ajoute M. Cordon, de faire croire que les Bicois sont opposés à la conservation. Mais l'emplacement prévu pour le parc est vaste et il y a des zones restreintes qui se prêtent très bien à l'utilisation pour des fins récréatives. A ce sujet, dit-il, on verrait d'un bon oeil que le ministère explique aux Bicois les conséquences qu'aura la création du

parc sur certaines activités pourtant ancestrales comme la pêche aux "clams" et la pêche à l'éperlan. Car il n'y aura pas, dit-il, que les quais flottants qui vont gêner.

Au fond, conclut M. Cordon, on ne demande pas la lune au MLCP. Tant qu'il n'aura pas établi son plan directeur, tant qu'il n'aura pas décidé du type d'aménagement qu'il fera, pourquoi ne pas nous laisser utiliser cet endroit qu'on ne détériore pas et

qui rend service à beaucoup de gens, quitte à nous déplacer quand viendront les aménagements s'il est vrai que nous nuisons.

Pour M. Cordon, c'est une question de bon sens. 3,000 citoyens sont établis dans un petit village au bord de la mer, mais on leur en interdit l'accès non plus seulement par la propriété privée des rives, mais maintenant par la propriété gouvernementale, c'est-à-dire publique.

Le maire Cimon Sentiment de malaise pour la ville de Bic

RIMOUSKI (J.-C. P.) — Comment réagit la municipalité du Bic, face à ce problème? La mu-

nicipalité, dit le maire Lucien Cimon, a un intérêt certain, mais aussi un sentiment de malaise.

Dans la mesure de nos possibilités, dit-il, nous avons accordé notre appui à la Chambre de commerce, et c'est ainsi qu'elle a pu construire la rampe de lancement sur un terrain de la municipalité.

Mais évidemment, dit le maire Cimon, on ne peut accorder d'autorisation sur des terrains qui ne nous appartiennent pas.

Le conseil municipal du Bic, dit le maire, est conscient que les citoyens veulent garder un accès à la mer. Il y a des conseillers, dit-il, qui sont sensibilisés et attentifs à ces préoccupations, et c'est notre volonté de voir à préparer éventuellement un mémoire bien étoffé qui sera présenté au ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, lors de la tenue d'audiences publiques en vue de la création du parc.

VOUS DEVEZ PAYER VOS TAXES ET VOS IMPÔTS



- aux banques
- aux Caisses populaires
- aux bureaux de Revenu Québec

Les taxes et les impôts dus au ministère du Revenu du Québec doivent être payés dans les délais prescrits par la loi, même durant l'arrêt du service postal.

Vous pouvez payer ces taxes et impôts aux banques, aux Caisses populaires ou aux bureaux de Revenu Québec sans frais supplémentaires.

IMPORTANT

Prenez bien soin d'ajouter à votre paiement la formule de remise appropriée ou, à défaut de formule, un document indiquant le nom et l'adresse du mandataire ou du contribuable.

DE PLUS

- S'il s'agit de déduction à la source ou de remise de taxes, indiquez le numéro du mandataire, la loi et la période concernées.
- S'il s'agit de l'impôt d'une corporation, indiquez le numéro d'enregistrement et l'exercice financier visé.
- S'il s'agit de versements d'impôt d'un particulier, indiquez le numéro d'assurance sociale.
- S'il s'agit d'autres paiements, précisez-en la nature.

REVENU QUÉBEC

Sainte-Foy
3800, rue Marly
643-6150

Trois-Rivières
878, rue de Tonnamcourt
379-5360

Rouyn
180, boul. Rideau
762-8155

Montréal
3, Complexe Desjardins
873-2611

Jonquière
50, boulevard Harvey
542-3526

Rimouski
337, rue Moreault
722-3572

Sherbrooke
112, rue Wellington sud
563-3034

Hull
17, rue Laurier
770-1768



AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors d'une séance tenue le 13 juillet 1981, le Conseil municipal de la Ville de Québec a adopté en première lecture le projet de règlement numéro 2793, modifiant le règlement numéro 2301 "Concernant l'urbanisme dans le quartier St-Sauveur", dans le but:

- de permettre l'implantation d'immeubles résidentiels dans une partie de zone qui avait été réservée pour des fins résidentielles, en agrandissant à cette fin vers l'ouest la zone P-02 située à l'est de la rue Victoria et au sud de la rue Sherbrooke à même la zone 1R-03 située à cet endroit, qui est réduite d'autant, et en agrandissant la zone 1H-06 située au nord de la rue Joliette et à l'est de la rue Victoria vers le sud à même la zone 1R-03 située à cet endroit, qui est éliminée pour autant, le tout tel que démontré sur le plan ci-après illustré;
- en modifiant l'annexe B du règlement 2301 en conséquence, en y remplaçant le plan 78038-A du service de l'Urbanisme de la Ville de Québec en date du 1er mai 1981 par le nouveau plan 78038-A du service de l'Urbanisme de la Ville de Québec en date du 30 juin qui fait partie intégrante du projet de règlement numéro 2793 tel qu'adopté en première lecture.



Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement en s'adressant au Bureau du Greffier de la Ville, chambre 313. Prière de noter que le Bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.

Le Greffier adjoint de la Ville
Pierre Angers, avocat
Québec, le 21 juillet 1981

Régie des rentes du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET # 1729

La Régie des rentes du Québec demande des offres pour l'impression de:

3 500 000 dépliant d'information au format 8 1/2" X 11" plié à 8 1/2" X 5 1/2" en 4 couleurs process recto-verso.

Ceux qui désirent soumissionner sont invités à se procurer le formulaire prévu à cette fin en s'adressant au Service de l'approvisionnement de la Régie à:

1000, route de l'Eglise
5e étage
SAINT-FOY (Québec)
G1V 3V9
Tél.: (418) 643-8263

Clôture des soumissions:

le 10 août 1981, à 15 heures

Seules seront prises en considération les offres présentées sur le formulaire fourni par la Régie des rentes du Québec et retournées dans des enveloppes fournies à cette fin.

La Régie des rentes du Québec ne s'engage ni à accepter la plus basse soumission, ni même à en accepter une.

Jean-Marc Thibault
Chef du Service de l'approvisionnement
Direction des finances

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AYOTTE, Christine
BISSENETTE, Pierrette
CARRIER, Alfred
CAYER, Floriant
DE LA DURANTAYE, Marie-
Alma
EMOND, Noël
GIROUX, Alain
LACHANCE, Elmiere
LAPIERRE, Richard
PAQUET, Thérèse
RUEL, Eugène

AYOTTE (Christine Cyr) — A Ste-Foy, le 23 juillet 1981, à l'âge de 42 ans, est décédée dame Christine Cyr, épouse de M. Léon Ayotte. Elle demeurait à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, le 27 juillet, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Lise
1025, Rte de l'Église
à 13h45 pour l'église Ste-
Geneviève et de là au
cimetière Belmont. Elle
laisse dans le deuil, outre
son époux, sa fille: Na-
thalie; ses beaux-enfants:
Bertrand (Lucie March-
and), Michelle (Réal
Angers), Gilles (Hélène
Santerre), Richard (Hé-
lène Delisle), Gaétane (Jean
Angers), Martin (Lise Du-
quet), Marie-Andrée,
Charles (Chantal Antell),
Benoit, ses sœurs et
beaux-frères: Mme Doris-
Lévesque, Patricia (Yvon
Collin), Thérèse (Wilfrid
Couturier), Ursule, sœur
Gisèle Cyr des Religieuses
hospitalières de St-Joseph,
Clothilde, Alida,
ainsi que ses beaux-
frères et belles-sœurs de
la famille Ayotte. Elle
sera exposée à compter
de 14h samedi le 25 juillet
1981. Pour renseignements
529-3371. 813056

**BISSENETTE (Pierrette
Juteau)** — A Ste-Foy, le 22
juillet 1981, à l'âge de 51
ans, est décédée dame
Pierrette Juteau épouse
de M. Marcel Bissonnette.
Elle demeurait à Ste-Foy.
Outre son époux, elle lais-
se dans le deuil ses en-
fants: Johanna, (Mme
Pierre Levesque), Marie,
Anne, Michel et André;
un petit-fils: Mathieu Le-
vesque. Les funérailles
auront lieu samedi le 25
juillet à 11h. Départ du
funérarium.

Trudel
400, Labelle
St-Jérôme
pour la cathédrale de St-
Jérôme et l'inhumation
au cimetière paroissial.
Heures visites 14h à 17h
et 19h à 22h. 813086

CARRIER (Alfred) — A
l'Hôpital de Charny, le 22
juillet 1981, à l'âge de 69
ans et 6 mois, est décédé
M. Alfred Carrier, époux
de dame Cécile Nolin. Il
demeurait 1215, 13ème
Avenue ouest, Charny. A
la demande du défunt, il
ne sera pas exposé, et la

dépouille a été confiée à la
coopérative
Pied de la Falaise
pour crémation. Un servi-
ce sera chanté en l'absen-
ce du corps, samedi 25
juillet, en l'église Notre-
Dame de Charny, à 15h. Il
laisse dans le deuil outre
son épouse, ses enfants,
gendres et belles-filles,
Jeannine, André (Anne
Trudel), Céline (Michel
Trudelle), et Denise, ainsi
que ses petits-enfants
Amélie et Guillaume, ses
frères, sœurs, beaux-
frères et belles-sœurs, M.
Joseph Carrier (Jeanne
Arcand), Henri Carrier,
Malvina (Lucie Morin),
Léon Carrier (Germaine
Nolin), Marie-Laure Car-
rier, Mme Germaine Car-
rier, M. Paul-Emile Nolin
(Angeline Gallichand),
Victor Nolin (Hélène
Rousseau), Gérard Nolin
(Gaby Demers), Edmond
Nolin (Marie-Rose Beau-
doin), Thérèse Nolin
(Jean-Paul Legault), Jean-
Marie Nolin (Claire Car-
rier), Marc-André Nolin
(Doris Lavertue), Mme Va-
lérie Nolin, ainsi que plu-
sieurs neveux et nièces.
Après le service, les per-
sonnes voulant offrir
leurs condoléances à la
famille, pourront le faire
à l'arrière de l'église.
Prière de compenser les
envois de fleurs par un
don à l'oeuvre du frère
Gilles Morin, missionnaire
à Haïti. Tout chèque
doit être adressé à Mme
Adrien Morin, secrétaire,
1122, 11ème Avenue,
Charny. 813101

CAYER (Floriant) — A
l'hôpital St-Sacrement le
23 juillet 1981, à l'âge de
41 ans, est décédé M.
Floriant Cayer, époux de
dame Claudette Cantin, il
demeurait au 559, Chûte
Panet, St-Raymond. Les
funérailles auront lieu sa-
medi le 25 juillet à 15h.
Départ de la résidence funé-
raire
St-Raymond Inc.
101 rue St-Joseph
St-Raymond
à 14h45, pour l'église de
St-Raymond et de là au
cimetière paroissial. Il
laisse dans le deuil outre
son épouse, ses enfants,
Daniel, Marlyne (Mme
Marcel Lavallée), sa
petite-fille Cindy, ses
beaux-parents M. et Mme
Paul-Emile Cantin, ses
frères, ses sœurs, beaux-
frères et belles-sœurs,
ainsi que de nombreux
parents et amis. 813088

DE LA DURANTAYE
(Marie-Alma Beaudoin) —
A l'Hôtel-Dieu de Mont-
magny, le 22 juillet 1981,
à l'âge de 87 ans, est dé-
cédée dame Marie-Alma
Beaudoin, épouse en pre-
mières nocces de feu Ed-
mond Gingras et en deu-
xièmes nocces de feu Jo-
seph Plamondon et en
troisièmes nocces de M.
Edmond de la Durantaye
demeurant à Cap St-

Ignace, autrefois de St-
Agapit, comté Lotbinière.
Les funérailles auront
lieu vendredi, le 24 juil-
let, à 16h. Départ de la
résidence funéraire
Durantaye & Fils
Cap St-Ignace
à 15h45 pour l'église de
Cap St-Ignace et de là au
cimetière de Montmagny.
813082

EMOND (Noël) — A
l'Hôtel-Dieu de Québec,
le 22 juillet 1981, à l'âge
de 69 ans, est décédé M.
Noël Emond, célibataire.
Les funérailles auront
lieu samedi, le 25 juillet,
à 13h. Départ du funé-
rarium de
L'Association coopérative
10195 av. Royale
à 12h45 pour la basilique
Ste-Anne-de-Beaupré, et
de là au cimetière paroissial.
Il laisse dans le deuil
ses frères, sœurs, beaux-
frères et belles-sœurs:
Léon, Joseph, Victor,
Paul-Henri, Mme Ludger
Cloutier (Antoinette),
Blanche (Mme Arthur De-
lisle), Mme Roméo
Emond, ainsi que plu-
sieurs neveux et nièces.
813073

GIROUX (Alain) — A
Beauport, le 18 juillet
1981, à l'âge de 27 ans, est
décédé accidentellement
M. Alain Giroux, fils de M.
Philémon Giroux et de
dame Liliane Dufour. Il
demeurait au 201 rue Ber-
trand, Ste-Thérèse de Li-
sieux. Les funérailles au-
ront lieu vendredi, 24 juil-
let, à 16h. Départ de la
résidence funéraire
Wilbrod Robert Inc.
738 av. Royale
Beauport
à 15h45, pour l'église Ste-
Thérèse de Lisieux, et de
là au cimetière paroissial.
Il laisse dans le deuil
outre ses parents, ses frè-
res et sœurs, Luc, Doris,
Guy, Lina, ses grands-
parents M. et Mme Léoni-
das Dufour, ainsi que plu-
sieurs oncles, tantes, cou-
sins et cousines. Pour re-
nseignements 661-9223. 813130

**LACHANCE (Elmiere Bilo-
deau)**
1400 rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette
à 10h45, pour l'église de
l'Ancienne-Lorette, et de
là au cimetière paroissial.
Il laisse dans le deuil
outre ses parents, ses frè-
res, André, Alain, son
ami Luc Powell, ses
grands-parents M. et Mme
Armand Lapiere, M. et
Mme J.-G. Bégin, ainsi
que plusieurs oncles et
tantes. Le salon sera
fermé entre 17 et 19h.
813721

PAQUET (Albert) — A
Ste-Thérèse-de-Lisieux,
le 22 juillet 1981, à l'âge
de 68 ans et 9 mois, est
décédé M. Albert Paquet,
époux de dame Alice Du-
beau. Il demeurait au 836
ave Ste-Thérèse, Beau-
port. Les funérailles au-
ront lieu samedi, le 25
juillet à 9h30. Départ de

la résidence funéraire
Wilbrod Robert Inc.
738 av. Royale
Beauport
à pour l'église de
Ste-Thérèse-de-Lisieux,
lieu, et de là au cimetière
paroissial. Il laisse dans
le deuil outre son épouse,
ses enfants: Normand
(Manon Alain), Denise
(Gaston Grenier), ses
petits-enfants: Guylaine,
Sylvain et Gina Grenier,
son frère: Joseph (Ghislai-
ne Thomassin), ses beaux-
frères et belles-sœurs:
Mme Marguerite Paquet,
M. Paul Giroux, M. et Mme
Honore Paquet, Mme Na-
poléon Dubeau, Mme
Marguerite Dubeau, Mme
Jeannine Dubeau, ainsi
que plusieurs neveux et
nièces. Le salon sera ou-
vert de 14 heures à 17
heures et de 19 heures à
22 heures. Pour rensei-
gnements: 661-9223. 813079

POWERS (Thérèse Girard)
— A Québec, le 20 juillet
1981, à l'âge de 53 ans, est
décédée dame Thérèse
Girard, épouse de M. Ri-
chard Powers. Elle de-
meurait rue Manic,
Le Saint-Charles. Les fu-
nérailles auront lieu sa-
medi, le 25 juillet, à 10h.
Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Lise
208 boul. L'Ormière
Neuchâtel
à 9h45 pour l'église
Ste-Marie-Médatrice, Lo-
retteville, et de là au
cimetière St-Charles. Elle
laisse dans le deuil, ses
enfants et belles-filles: M.
Michael Powers, M. et
Mme Norman Powers
(France Tremblay), M. et
Mme Georges Powers
(Diane Morin), Mlle Eliza-
beth Powers, son compa-
gnon, M. Marcel Fiset, ses
frères et sœurs: M. et
Mme Guy Girard, M. Jean
Girard, M. et Mme Paul
St-Amand (Louise), Mme
Françoise Vaillancourt,
Mme Gisèle Girard, son
petit-fils: Henrik Powers,
ainsi que ses beaux-
frères, belles-sœurs et
amis. Pour renseignements:
529-3371. 813054

RUEL (Eugène)
A Québec, le 22 juillet
1981, à l'âge de 72 ans, est
décédé M. Eugène Ruel,
époux de dame Georgette
Couillard. Il demeurait au
201 rue du Temple, Beau-

port. Les funérailles au-
ront lieu samedi, le 25
juillet, à 10h. Départ du
funérarium
Lépine-Cloutier Lise
6450 boul. Henri-Bourassa
à 9h40 pour l'église
Notre-Dame-de-la-
Nativité, Beauport, et de
là au cimetière Beauport.
Il laisse dans le deuil,
outre son épouse, ses en-
fants, gendres et belle-
fille: Jacqueline (André
Turcotte), Huguette (Ron-
ald Lafrance), Clément
(Pauline Lavoie); ses
petits-enfants: Jean-
François et Marie-Hélène
Turcotte, Gaëtan et Mi-
chel Lafrance, Martin et
Jean-Michel Ruel; ses
beaux-frères et belles-
sœurs: M. et Mme Henri
Couillard, M. et Mme Eu-
gène Couillard, M. et Mme
Guillaume Couillard, M.
et Mme Jos. Albert Couil-
lard, M. et Mme François
Couillard, M. et Mme
Georges Couillard, M. et
Mme Raymond Couillard,
M. et Mme Roland Couil-
lard, M. et Mme Réal
Couillard, M. et Mme Ri-
chard Couillard, Mme Ma-
rie Galarneau, M. et Mme
Odilon Bedard, M. et Mme
Georges St-Pierre, Mme
Janine Phillips; ses on-
cles et tantes: M. et Mme
Gérard Lapointe, Mme
Thérèse Voyer, M. et Mme
Lucien Marceau, M. et
Mme Jacobson de Mont-
réal, ainsi que plusieurs
neveux et nièces. 813053

**720 CARTES DE
REMERCIEMENTS**
BROUSSEAU (Lucienne)
— M. Wilfrid Brousseau
remercie bien sincère-
ment tous les parents et
amis qui ont témoigné des
marques de condoléances
à l'occasion du décès de
son épouse, Mme Lucien-
ne Lachance, soit par of-
frandes de messes, bou-
quets spirituels, tributs
floraux, visites ou assis-
tance aux funérailles. A
tous un cordial merci. 813100

CHOUINARD (Albert)
— Mme Albert Chouinard et
ses enfants remercient
bien sincèrement tous les
parents et amis qui ont
témoigné des marques de
condoléances à l'occasion
du décès de M. Albert
Chouinard, soit par of-
frandes de messes, bou-
quets spirituels, tributs
floraux, visites ou assis-
tance aux funérailles. A
tous un cordial merci. 813104

DURAND (Jean-Paul)
— Mme Jeannette Durand et
ses enfants remercient
bien sincèrement tous les
parents et amis qui leur
ont témoigné des mar-
ques de condoléances à
l'occasion du décès de M.
Jean-Paul Durand soit
par offrandes de messes,
affiliation de prières, visi-
te ou assistance aux fu-
nérailles. A tous un cordial

LEBLANC (Jean-Marie)
— Mme Pauline Vallières et
ses enfants Linda, Diane
et France, remercient
bien sincèrement tous les
parents et amis qui ont
témoigné des marques de
condoléances à l'occasion
du décès de Marcel Val-
lières, soit par des of-
frandes de messes, envois
de fleurs, visites ou assis-
tance aux funérailles. A
tous un cordial merci. 813091

**725 SERVICES
ANNIVERSAIRES**
ARTEAU (Emile)
Samedi, le 25 juillet 1981,
à 14h30, en l'église Ste-
Odile, sera chanté le ser-
vice anniversaire de M.
Emile Arteau. Madame
Yvonne Arteau (Royer) et
ses enfants invitent pa-

LETELLIER (Yvon) — Sa-
medi le 25 juillet 1981, à
19h, en l'église St-
Grégoire de Montmorency,
sera célébré le service
anniversaire de M. Yvon
Lettelier époux de dame
Rita Vaillancourt. Merci à
tous les parents et amis
qui voudront bien se joindre
à nous en cette occa-
sion. 813010

**Le tarif de décès et
avis divers est de 22
du mot minimum
\$7.00, avec photo mi-
nimum \$32.00. Le tar-
if pour les annonces
sera fourni sur
demande.**

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements
à St-Jude et Notre-
Seigneur, pour l'aide obte-
nue pour l'achat de
publier C.F.M. 813041

**REMERCIEMENTS au St-
Esprit pour l'aide obte-
nue avec promesse de
faire publier M.A.** 813133

**REMERCIEMENTS au St-
Esprit pour l'aide obte-
nue avec promesse de
faire publier F.B.** 813136

**REMERCIEMENTS à St-
Antoine pour objet im-
portant retrouvé, avec pro-
messe de publier M.J.G.** 813139

SINCÈRES remerciements
à St-Antoine de
Padoue pour l'aide obte-
nue avec promesse de
faire publier C.T. 813030

**790 MONUMENTS
FUNÉRAIRES**
THERIAULT & FILS
710 13ème Avenue, Québec, 524-1561.
813014

**DÉCÈS ET
AVIS DIVERS**

**Pour faire paraître
un avis ou une annon-
ce, s'il vous plaît com-
muniquez avec le
Service des Annonces
Classées. Les avis de
décès sont reçus jus-
qu'à 10h45 pour pu-
blication le même
jour.**

847 3311

le monde

**Agca ne fera pas
appel du jugement**

ROME (d'après AFP et AP) — Le
jeune terroriste turc Mehmet Ali Ag-
ca, condamné mercredi à la prison à
vie pour l'attentat du 13 mai dernier
contre le pape Jean-Paul II, ne fera
pas appel du jugement de la cour
d'assises de Rome, a annoncé hier son
défenseur.

Maitre Pietro d'Ovidio, l'avocat
commis d'office à la défense de Me-
hmet Ali Agca, a reçu hier une commu-
nication en ce sens de son client, qui
avait dès lundi nié la compréhension des
tribunaux italiens à le juger.

Me d'Ovidio s'était rendu hier
matin à la prison de Rebibbia, près de
Rome, pour faire connaître of-
ficiellement à Agca la sentence de
prison à vie, rendue la veille, en son
absence volontaire.

Mais il était certain que, dès mer-
credi soir, le prisonnier avait été mis
en courant par ses geoliers. Hier, tou-
te la presse italienne accordait une
large place à ce verdict et encore plus
au procès lui-même.

Hospitalisation du pape
D'autre part, le pape Jean-Paul II

restera à l'hôpital 10 à 20 jours sup-
plémentaires pour y subir une seconde
opération destinée à remplacer une par-
tie de son intestin déplaçé lors de
l'opération effectuée à la suite de sa
blessure en mai, ont annoncé hier ses
médecins.

Le dernier bulletin médical, pu-
blié par les neuf médecins de l'équipe
médicale, affirme que le souverain
pontife est "sur la voie de la guérison"
de son infection virale, que sa fièvre
est tombée et que son état général est
bon.

Mais le Dr Emilio Tresalti, mé-
decin chef de la polyclinique Gemelli,
a précisé que les médecins voulaient
"la certitude d'un rétablissement
complet" avant d'effectuer la seconde
opération.

"Cela pourra prendre 10, 15 ou 20
jours supplémentaires. Nous voulons
être certains", a expliqué le médecin.

Le pape, âgé de 61 ans, a été
retourné à l'hôpital le 20 juin à la suite
d'une infection virale, où selon les
médecins, a pu être provoquée par les
nombreuses transfusions lors de sa
première opération.

Des responsables du secrétariat
britannique aux Affaires irlandaises
(NIO) ont annoncé qu'une rencontre
entre les grévistes, leurs familles, des
prêtres et des représentants du NIO
avait été proposée, mais les pri-
sonniers insistent pour que Brendan
McFarlane, le chef des détenus de
l'IRA à Maze, qui ne participe pas au
mouvement, y assiste, ce que Londres
refuse.

(D'après AP et AFP) — La dé-
légation suisse de la Croix-Rouge a
quitté Belfast hier sans avoir pu obte-
nir que les grévistes de la faim de la
prison de Maze mettent fin à leur
mouvement.

Le chef de cette délégation, M.
Frank Schmidt, a déclaré qu'il ne
voyait pas d'issue à ce conflit alors
que l'état de santé des deux grévistes
de la faim, Kevin Lynch et Kieran
Doherty, âgé de 25 ans tous les deux
et qui ont cessé de s'alimenter depuis
62 et 63 jours, s'est encore détérioré.
Le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA,
a précisé que les deux hommes étaient

encore conscients et que leurs familles
étaient à leurs côtés depuis le dernier
week-end.

**Grévistes de la faim:
la Croix-Rouge échoue**

LONDRES (AFP) — Le risque
d'un attentat le jour du mariage du
prince Charles préoccupe depuis
plusieurs mois les autorités britan-
niques, qui ont mis sur pied à
cette occasion la plus formidable
opération de sécurité qu'ait connue
la Grande-Bretagne en temps de
paix.

Ce 29 juillet, Londres, pavée
et en liesse, accueillera des dou-
zaines de têtes couronnées et de
chefs d'Etat étrangers et verra dé-
filer en carrosses ouverts tous les
membres de la famille royale britan-
nique. Cela pourrait tenter une
organisation terroriste ou un dé-
séquilibre certain d'obtenir, par
une balle ou une bombe, une im-
mense publicité auprès des millions
de curieux et des 750 millions de
personnes, rivées ce jour-là de-
vant leur petit écran.

La première menace qui vient
à l'esprit en Grande-Bretagne est
celle des nationalistes irlandais.
L'IRA provisoire ou l'INLA (Armée
de libération nationale irlandaise)
pourrait renouveler les attentats
spectaculaires qui ont coûté la vie
au cours de l'été 1979 à lord
Mountbatten, un parent de la fa-
mille royale, et au député Airey
Neave, alors proche collaborateur
de Mme Margaret Thatcher.

Un officier supérieur britan-
nique chargé de la lutte anti-
terroriste en Irlande du Nord in-
diquait toutefois récemment qu'il
était difficile pour l'IRA de pré-
parer une opération importante à
une date fixe sans risquer que les
services de renseignement de l'ar-
mée en aient vent.

Un an après la prise d'otages à
l'ambassade d'Iran à Londres par
un commando pro-iranien et à la
suite de l'attentat contre le pape
par un terroriste turc, la police ne
peut exclure non plus une opé-
ration visant l'un des invités de
marque étrangers.

De plus, les coups de feu con-
tre le président Reagan et l'incident
du "Trooping the Colour" au cours
duquel, le mois dernier, plusieurs
coups à blanc ont été tirés contre la
reine Elizabeth, ajoutent aux sou-
cis de Scotland Yard qui redoute le
geste d'un exalté, d'autant plus
difficile à prévenir que ce genre
d'individus figure rarement dans
les fichiers d'Interpol.

"Ce serait une victoire du ter-
rorisme si nous décidions de re-
nvoyer les carrosses aux écuries et de
les remplacer par des limousines à
l'épreuve des balles, déclarait un
responsable de la police après les
coups de feu tirés contre la sou-
veraine. "La reine ne veut pas en
entendre parler et nous devons agir
en conséquence", ajoutait-il.

Aucune précaution superflue
Aussi, pour que la famille
royale reste proche de ses sujets,
aucune précaution ne sera su-
perflue sur les trois kilomètres de
rues qu'empruntera le cortège nup-
tial entre le palais de Buckingham
et la cathédrale Saint-Paul.

Tous les immeubles donnant
sur le parcours sont inlassablement
passés au peigne fin et il faudra
montrer patte blanche pour as-
sister d'une fenêtre au passage des
landaus et carrosses.

Le 29 juillet, des caméras con-
trôleront toutes les allées et venues,
des tireurs d'élite prendront po-
sition sur les toits, des inspecteurs
en civil se mêleront à la foule et les
hommes de la brigade anti-ter-
roriste s'installeront dans les
égouts. Des chiens policiers pa-
trouilleront également le long du
parcours, quelque 2.000 "bobbies"
tourneront pour la première fois le
dos à la famille royale scrutant la
foule contenue par des barrières
pendant le passage du cortège es-
corté par la police montée.

Plan de sécurité extraordinaire en place la journée du mariage



Ce portrait de lady Diana a été dévoilé à la Galerie nationale, hier, à Londres. Le canevas de 50 pouces sur 70 a été peint par Bryan Organ qui a aussi fait le portrait du prince Charles et de la princesse Margaret. A l'occasion du prochain mariage princier, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a fait parvenir un message au prince Charles. M. Lévesque fait part au couple de ses vœux de bonheur. "Je désire, dit-il, vous faire part ainsi qu'à lady Diana de mes vœux de bonheur et de ceux des membres du gouvernement du Québec, à l'occasion de votre mariage".

Agca ne fera pas appel du jugement

ROME (d'après AFP et AP) — Le
jeune terroriste turc Mehmet Ali Ag-
ca, condamné mercredi à la prison à
vie pour l'attentat du 13 mai dernier
contre le pape Jean-Paul II, ne fera
pas appel du jugement de la cour
d'assises de Rome, a annoncé hier son
défenseur.

Maitre Pietro d'Ovidio, l'avocat
commis d'office à la défense de Me-
hmet Ali Agca, a reçu hier une commu-
nication en ce sens de son client, qui
avait dès lundi nié la compréhension des
tribunaux italiens à le juger.

Me d'Ovidio s'était rendu hier
matin à la prison de Rebibbia, près de
Rome, pour faire connaître of-
ficiellement à Agca la sentence de
prison à vie, rendue la veille, en son
absence volontaire.

Mais il était certain que, dès mer-
credi soir, le prisonnier avait été mis
en courant par ses geoliers. Hier, tou-
te la presse italienne accordait une
large place à ce verdict et encore plus
au procès lui-même.

Hospitalisation du pape
D'autre part, le pape Jean-Paul II

restera à l'hôpital 10 à 20 jours sup-
plémentaires pour y subir une seconde
opération destinée à remplacer une par-
tie de son intestin déplaçé lors de
l'opération effectuée à la suite de sa
blessure en mai, ont annoncé hier ses
médecins.

Le dernier bulletin médical, pu-
blié par les neuf médecins de l'équipe
médicale, affirme que le souverain
pontife est "sur la voie de la guérison"
de son infection virale, que sa fièvre
est tombée et que son état général est
bon.

Mais le Dr Emilio Tresalti, mé-
decin chef de la polyclinique Gemelli,
a précisé que les médecins voulaient
"la certitude d'un rétablissement
complet" avant d'effectuer la seconde
opération.

"Cela pourra prendre 10, 15 ou 20
jours supplémentaires. Nous voulons
être certains", a expliqué le médecin.

Le pape, âgé de 61 ans, a été
retourné à l'hôpital le 20 juin à la suite
d'une infection virale, où selon les
médecins, a pu être provoquée par les
nombreuses transfusions lors de sa
première opération.

Des responsables du secrétariat
britannique aux Affaires irlandaises
(NIO) ont annoncé qu'une rencontre
entre les grévistes, leurs familles, des
prêtres et des représentants du NIO
avait été proposée, mais les pri-
sonniers insistent pour que Brendan
McFarlane, le chef des détenus de
l'IRA à Maze, qui ne participe pas au
mouvement, y assiste, ce que Londres
refuse.

(D'après AP et AFP) — La dé-
légation suisse de la Croix-Rouge a
quitté Belfast hier sans avoir pu obte-
nir que les grévistes de la faim de la
prison de Maze mettent fin à leur
mouvement.

Le chef de cette délégation, M.
Frank Schmidt, a déclaré qu'il ne
voyait pas d'issue à ce conflit alors
que l'état de santé des deux grévistes
de la faim, Kevin Lynch et Kieran
Doherty, âgé de 25 ans tous les deux
et qui ont cessé de s'alimenter depuis
62 et 63 jours, s'est encore détérioré.
Le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA,
a précisé que les deux hommes étaient